UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES DU TRAVAIL

**16, bd Carnot 92 340 Bourg-la-Reine, 01 79 41 90 10**
**https://www.univ-paris1.fr/ufr/isst/**

# BILAN D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2019

Nicole MAGGI-GERMAIN, Directrice de l'ISST
Nicole.Maggi-Germain@univ-paris1.fr

Adeline Gubler, Ingénieure d'études de l'ISST
adeline.gubler@univ-paris1.fr

*L'Institut des Sciences Sociales du Travail a été créé par décret du 9 juillet 1951[1] sous la double égide de l'Université de Paris et du Ministère du travail, essentiellement pour former les « conseillers du travail ». Un colloque inaugural est organisé en Sorbonne sous le patronage du Bureau international du travail (B.I.T.) et de la section française de l'UNESCO le 28 avril 1952[2].*

*Après la mort accidentelle, en 1960, de Paul Durand, universitaire de renom spécialiste de droit social qui dirigeait la section « enseignement » de l'ISST, Marcel DAVID (1920-2011), Professeur d'Histoire et fondateur de l'Institut du travail de Strasbourg, reprend la direction de l'ISST en lui donnant une nouvelle impulsion et de nouvelles orientations[3].*

*Aujourd'hui, l'Institut représente le lieu privilégié où s'établissent les liens entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.*

*Comme les neuf autres instituts du travail en France, il a pour mission d'assurer la formation des militants syndicaux qui, du fait de leurs responsabilités, ont besoin de compléter leur expérience par un enseignement de niveau universitaire réalisé dans le cadre de sessions juridiques ou pluridisciplinaires – droit, économie, sociologie - organisées autour des questions du travail et des politiques économiques et sociales. Des sessions de formations plus « périphériques » au regard des missions de l'ISST sont également organisées autour du droit de la consommation (formation de membres d'associations de consommateurs liées à une organisation syndicale).*

[1] Journal officiel du 13 juillet 1951, p. 7538.
[2] [Cf. "L'inauguration de l'Institut des sciences sociales du travail", in Revue française du travail, 7e année, n° 10-12, 1952, p. 3-16.
[3] Cf. Marcel David (1982), *Témoins de l'impossible, militants du monde ouvrier à l'université*, éd de l'Atelier, 1989, 264 p., spécialement p.133 et s. ; du même auteur, « L'Université et l'éducation ouvrière », *Droit social* n° 4, avril 1962, p. 220-229.
Françoise Fortunet (2005), « Marcel DAVID entre syndicalisme et université », *Rives nord-méditerranéennes* [En ligne], 21 | 2005, mis en ligne le 19 janvier 2006

Aux formations délivrées par l'Institut des sciences sociales du travail dans le cadre du congé de formation économique, social et syndical, sont venues se rajouter des sessions de formation en sciences de l'éducation, centrées sur la formation des animateurs et des animatrices syndicaux. L'ISST est également chargé, dans le cadre de conventions spécifiques signées avec le Ministère du travail, de la formation juridique des conseillers prud'hommes.

Un partenariat avec la DIRECCTE[4] Ile-de-France a été initié en 2017 et reconduit en 2018 et 2019 pour l'organisation de journées d'information-sensibilisation à destination des agents de l'inspection du travail (infra, p. 11).

En 2019, l'activité de l'ISST a été très significative, organisant au total 49 sessions de formation dans le cadre des congés de Formation Économique, Sociale et Syndicale (F.E.S.S.)[5] et de formation prud'homale[6] auxquelles ont participé 674 stagiaires, dont 537 pour la seule F.E.S.S (répartis sur 41 sessions d'une durée de deux à cinq jours) et 137 pour la formation prud'homale (répartis sur 8 sessions).
Se sont ajoutées 8 Journées de Droit Social (JDS) qui ont accueilli, par séance, entre 50 et 60 conseillers prud'hommes des trois organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel (437 journées stagiaires) et 1 journée d'information-sensibilisation organisées à la demande de la DIRECCTE Ile-de-France (45 journées stagiaires).

L'ACTIVITÉ DE L'ISST EN 2019 EN QUELQUES CHIFFRES

En 2019, 49 sessions de formation[7] ont été organisées par l'ISST :
- 38 sessions de formation[8] réalisées dans le cadre du congé de formation économique, sociale et syndicale (FESS),
- 11 sessions[9] dans le cadre de la formation prud'homale ;
- 8 Journées de droit social réparties sur l'année.
- 1 journée d'information-sensibilisation à destination des agents de l'inspection du travail.

## *Ventilation par discipline des sessions de formation FESS (2019)*

| DISCIPLINE(S) | Nombre de sessions | Nombre de journées stagiaires | % sur l'ensemble des sessions de formation (en journées stagiaires) |
|---|---|---|---|
| Droit | 18 | 1134,5 | **56 %** |
| Sciences de l'éducation | 12 | 390,5 | **19 %** |
| Économie | 4 | 253,5 | **12 %** |
| Sociologie et droit | 3 | 217 | **11 %** |
| Economie et droit | 1 | 42 | **2 %** |
| **Total** | 38 | 2037,5 | **100,00 %** |

[4] Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.
[5] Article L. 2145-5 du Code du travail : « Tout salarié qui souhaite participer à des stages ou sessions de formation économique et sociale ou de formation syndicale organisés soit par des centres rattachés aux organisations syndicales mentionnées au 3° de l'article L. 2135-12, soit par des instituts spécialisés, a droit, sur sa demande, à un ou plusieurs congés. »
[6] Cod. Trav. L1442-1.
[7] 48 en 2018.
[8] 42 en 2018.
[9] 6 en 2018.

# TABLE DES MATIÈRES


I- LE CADRE JURIDIQUE DANS LEQUEL S'INSCRIT L'ACTIVITÉ DE L'ISST 5

II- LES SESSIONS DE FORMATION ORGANISÉES DANS LE CADRE DE LA F.E.S.S. ET DE LA FORMATION PRUD'HOMALE. 9

III- LES JOURNÉES D'INFORMATION-SENSIBILISATION - DIRECCTE D'ILE DE FRANCE 15

IV- LES SUITES DES TRAVAUX DU GROUPE SUR LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES MILITANTS 17

V- LA JOURNÉE D'ÉTUDE DE L'ISST 19

VI- LES RENCONTRES IRES-ISST 21

VII- COLLOQUES INTERNATIONAUX 23

VIII- RAPPORT DE RECHERCHE SUR LE FAIT RELGIEUX EN ENTREPRISE 27

IX- VIE DE L'ISST 31

X- LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ISST 35

XI- PUBLICATIONS ET ACTIVITES SCIENTIFIQUES 2018 DES ENSEIGNANT.E.S-CHERCHEUR.E.S 37

XII- ANNEXES 56

Composante interne de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne, l'ISST est habilité par arrêté ministériel à assurer la formation sociale, économique et juridique des salarié-e-s membres d'organisations syndicales ainsi que des conseiller-e-s prud'hommes (cf. art. L.2145-1 à 13 et R. 2145-1 à 8 du Code du travail pour la F.E.S.S. et art. L. 1442-1 ; D. 1442-1 et D. 1442-2 pour la formation prud'homale).
La Direction générale du travail du Ministère du travail a reconduit, avec l'ISST, la convention triennale concernant la formation économique, sociale et syndicale 2018-2020 et la convention quadriennale concernant la formation prud'homale 2018-2021.

Créé en 1951 sous la double égide de l'Université de Paris et du Ministère du travail, l'Institut est aujourd'hui un lieu privilégié où s'établissent les liens entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Comme les neuf autres instituts du travail en France qui sont parties intégrantes d'universités, il délivre un enseignement de niveau universitaire.
L'approche pluridisciplinaire est au cœur du fonctionnement et de la philosophie de l'ISST dont le centre de recherches en sciences sociales – aujourd'hui intégré à l'IDHE.S[10] (Paris 1 - CNRS) - a accueilli les premiers travaux de recherche sur le travail de Michel Crozier ou encore d'Alain Touraine, engagés à l'instigation de Georges Friedmann.

## *1) Un institut du travail au sein du réseau des instituts*

Il existe en France 10 instituts du travail rattachés à des universités.

- **Deux sont des instituts « nationaux »** (ISST de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et Institut du travail de l'Université de Strasbourg). Ils forment des stagiaires en provenance de l'ensemble des régions. Les représentants confédéraux des organisations syndicales siègent dans les CA.

  https://www.univ-paris1.fr/ufr/isst/
  http://www-idt.u-strasbg.fr/

- **Huit sont des *instituts « régionaux »***

  - L'ISSTO[11] de l'Université de Rennes-II
  http://www.univ-rennes2.fr/issto

  - L'Institut du travail de l'université de Bordeaux
  https://institutdutravail.u-bordeaux.fr/

  - L'Institut régional du travail de l'Université de Lorraine
  http://www.univ-lorraine.fr/IRT

  - L'Institut régional du travail d'Occitanie de l'Université de Toulouse - Jean Jaurès
  http://irt.univ-tlse2.fr/

[10] Institutions et dynamiques historiques de l'Économie et de la Société.
[11] L'Institut des Sciences sociales du Travail de l'Ouest.

- L'Institut régional du travail d'Aix-Marseille Université (AMU)
http://irt.univ-amu.fr/

- L'Institut d'Etudes Sociales de Grenoble, département de la Faculté d'Économie de Grenoble au sein de l'Université Grenoble Alpes
https://ies-uga.fr/

- L'Institut de Formation Syndicale de l'Université Lumière Lyon 2
http://ifs.univ-lyon2.fr/

- L'Institut du travail de l'université Jean Monnet - Saint-Étienne
https://www.univ-st-etienne.fr/fr/institut-du-travail.html

Tous ces instituts sont des composantes internes d'Universités, à l'exception de l'IES de Grenoble qui est un département de la Faculté d'Économie de Grenoble au sein de l'Université Grenoble Alpes.

La coordination de leurs activités s'effectue, depuis début 2009, par l'intermédiaire d'une Conférence des directeurs et d'un bureau constitué de trois représentant-e-s. La Conférence des directeurs est également chargée de représenter les Instituts du travail auprès des organisations syndicales et des organismes de tutelle (Ministère du travail et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

Au-delà de la formation syndicale *stricto sensu*, la dimension universitaire des Instituts du travail apparaît pleinement à travers les nombreuses activités de recherche menées par les enseignant-e-s-chercheur-e-s, l'organisation de colloques et de journées d'études et leur forte implication dans la formation initiale des étudiant-e-s.

## *2) Une double mission : l'enseignement et la recherche*

### *La Formation économique, sociale et syndicale (F.E.S.S.)*

L'institut assure, conformément à ses missions définies à la fois par le Code du travail et le Code de l'éducation, la formation des militant-e-s syndicaux/ales dans le cadre du congé de formation économique sociale et syndicale (F.E.S.S.).

Il a fait l'objet d'une habilitation délivrée par le Ministère du travail qui détermine la « *liste des organismes dont les stages ou sessions de formation sont consacrés à la formation économique, sociale et syndicale* »[12].
Les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel bénéficient ainsi, pour leurs militant-e-s, d'un droit de tirage sur des sessions de formation financées, dans le cadre du congé de formation économique, sociale et syndicale par le Ministère du travail et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

[12] Arrêté du 9 janvier 2018 fixant la liste des organismes dont les stages ou sessions sont consacrés à la formation économique, sociale et syndicale

### *La formation des conseiller-e-s prud'hommes salarié-e-s*

La formation des conseiller-e-s prud'hommes salariés est expressément prévue par le Code du travail (cf art. L. 1442-1 et 2 et D. 1442-1 cod. trav.). L'ISST reçoit, pour ce faire, un agrément).

### *La recherche à l'ISST*

Même si l'enseignement demeure aujourd'hui la principale mission de l'Institut, le Code de l'éducation a prévu qu'il intervenait plus largement dans le champ de la recherche en sciences sociales (cf art. D. 713-12 du Code de l'éducation).

Les enseignants de l'ISST sont tous rattachés à différents laboratoires de recherche accueillis par l'Université Paris 1 tels que le Département de Droit social (DDS) de L'Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS – équipe d'accueil CNRS), à l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (IREDIES - EA 4536), au Centre d'économie de la Sorbonne (CES – Unité mixte de recherche associée au CNRS – UMR - 8174).

Par ailleurs, l'ISST héberge une *équipe de chercheur-e-s*[13] *rattaché-e-s à l'IDHE.S* (http://www.idhe.cnrs.fr/) (UMR CNRS 8533) depuis janvier 2011, date à laquelle le Laboratoire Georges Friedmann a intégré ce laboratoire.

- Sur l'ensemble de ses sites, l'IDHE.S compte aujourd'hui 60 membres permanent-e-s et 100 doctorant-e-s.

- L'IDHE.S se structure autour de trois domaines de recherche et de trois dynamiques transversales :

Trois domaines de recherche :

- Travail. Entreprises, professions, professionnalisation
- Savoirs. Capacités, formation, innovations,
- Capitaux. Monnaies, finances, financement

Trois dynamiques transversales :

- Les échelles.
- Les inégalités.
- L'action publique.

Les chercheur-e-s rattaché-e-s à l'IDHE.S présent-e-s à l'ISST conduisent leurs recherches autour des thématiques des métiers, du travail et des relations de travail (notamment à partir des questions du genre au travail, des statuts dans l'emploi, des métiers créatifs et artistiques, de la santé au travail, des

[13] Marie Buscatto, Professeure en Sociologie, Directrice adjointe de l'IDHE.S - Paris 1 ; Antonella Corsani, Enseignant-Chercheur, Maître de conférences HC en Economie, HDR en sociologie ; Marc Loriol, Directeur de recherche au CNRS en Sociologie ; Anne Muller, Maître de conférences en Sciences de l'éducation, tous membres permanents, ainsi que des doctorant-e-s dirigé-e-s par leurs soins (voir rubrique thèses en préparation ou soutenues en 2019).

mutations des relations sociales de travail, du temps de travail et des formes de la rémunération, de la formation et de la qualification, *etc*.).
Ils et elles participent régulièrement aux formations de l'ISST.

Institutions et Dynamiques Historiques de l'Économie et de la Société

L'IDHE.S est une Unité Mixte de Recherche (UMR 8533) créée en 1997 entre le CNRS et des partenaires universitaires, en regroupant les apports de l'Institut d'Histoire Économique et Sociale (IHES) fondé par Ernest Labrousse, du Centre d'Étude des Croissances fondé par Maurice Lévy-Leboyer et ceux du GDR « Institutions Emploi et Politiques Économiques » fondé par Robert Salais.
Depuis, l'IDHE.S a intégré des sociologues venant de différents horizons, ce qui en a fait un laboratoire véritablement interdisciplinaire. L'arrivée en Janvier 2011 du Laboratoire Georges Friedmann (LGF) de Paris 1 Panthéon-Sorbonne et celle du Laboratoire d'Histoire Economique, Sociale et des Techniques (LHEST) de l'Université d'Évry-Val d'Essonne en Janvier 2013 ont complété cette dynamique.
L'IDHE.S est localisé sur 5 sites universitaires en Ile-de-France : Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Université Paris 8, Université Paris Ouest Nanterre-La-défense, Université d'Evry Val d'Essonne et ENS de Cachan / Saclay.
Il est dirigé depuis 2019, et pour une durée de 4 ans, par Valérie BOUSSARD, professeur de Sociologie à l'Université Paris Nanterre. Anne Conchon, professeure d'histoire est directrice de l'IDHE.S – Paris 1 et Marie Buscatto, professeure de sociologie, en est sa directrice adjointe.

### ➢ L'articulation de l'enseignement et de la recherche à l'ISST

L'un des objectifs de l'ISST est de traduire des recherches en activité de formation ou de prolonger les sessions de formation par la recherche, comme ce fut le cas lors de la Journée d'actualités juridique, économique et sociale qui s'est tenue le 28 novembre 2019 autour de l'actualité du Comité social et économique.

Plus largement, l'ISST organise plusieurs manifestations scientifiques par an :

- La Journée d'études, qui reprend généralement une thématique traitée dans un stage-recherche
- La Journée d'actualités juridique, économique et sociale, dont le thème est défini par les organisations syndicales
- Les Rencontres Ires[14]/ISST

***Plaquette de présentation de l'ISST*** *(Annexe 1)*

[14] L'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) a été créé en 1982 par l'ensemble des organisations syndicales représentatives françaises avec le concours du gouvernement, sur la base du constat dressé dès les années 70 par plusieurs rapports du monopole administratif dans le domaine de l'expertise économique et sociale. Le rapport de René Lenoir et de Baudouin Prot commandé par Valéry Giscard d'Estaing en 1979 a joué un rôle de déclencheur dans la recherche de la démocratisation de l'analyse économique et sociale en France. Ce rapport préconisait la création en France de plusieurs instituts de conjoncture économique indépendants du gouvernement à l'exemple de ceux existant à l'étranger, notamment en Allemagne. L'Ires répond aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale en menant deux types de travaux : des recherches et des analyses développées par son équipe pluridisciplinaire de chercheurs et des travaux de recherche propres à chaque organisation syndicale, regroupés au sein de l'agence d'objectifs. http://www.ires.fr/

## II- LES SESSIONS DE FORMATION ORGANISÉES DANS LE CADRE DE LA F.E.S.S.[15] ET DE LA FORMATION PRUD'HOMALE.

L'institut des sciences sociales du travail organise des sessions de formation délivrées dans le cadre du congé de formation économique, sociale et syndicale (F.E.S.S.) ainsi que dans le cadre du congé de formation prud'homale. L'essentiel de son activité concerne la F.E.S.S. pour laquelle l'institut reçoit une dotation spécifique du ministère du travail.

Les formations prud'homales (sessions CGT-Prudis, AFIP-FO, Journées de Droit social) sont financées par des organisations syndicales, à l'exception de la formation des conseillers prud'hommes de l'union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) qui bénéficie d'une dotation du ministère du travail.

En 2017, l'ISST a été sollicité par la CFE-CGC pour former ses conseillers prud'hommes. Une convention a été signée le 11 décembre 2018 visant à organiser un cycle, en 2019, de quatre sessions de deux jours sur les thèmes suivants :

- La faute en droit du travail
- La période d'essai
- Le licenciement économique
- La rémunération du travail

En 2019, 49 sessions de formation ont été organisées par l'ISST :
- 38 sessions de formation réalisées dans le cadre du congé de formation économique, sociale et syndicale (FESS),
- 11 sessions dans le cadre de la formation prud'homale ;
- 8 Journées de droit social réparties sur l'année.
- 1 journée d'information-sensibilisation à destination des agents de l'inspection du travail.

Initialement, 57 stages de formation FESS et prud'homales avaient été programmés. 11 sessions ont dû être annulées et 4 reportés.

### *1) La diversité des thèmes traités*

Les sessions durent en général cinq jours, à l'exception des journées de droit social et des formations de formateurs (de trois à cinq jours). Elles associent approches théoriques et réflexions pratiques. Des spécialistes et professionnel-le-s des sujets enseignés (magistrat.e.s professionnel.le.s, avocat.e.s, représentant.e.s d'institutions – Défenseur.e des droits, CNIL...) sont régulièrement invité.e.s à participer à ces formations universitaires.

[15] Formation économique, sociale et syndicale.

Certaines formations intitulées « formations-recherche » sont axées sur un thème nouveau ou encore en débat. La session de formation doit alors permettre de faire émerger une ou des problématiques et de construire une réflexion. Voici deux exemples de stages construits de cette manière :
- L'évolution de la protection sociale en France qui s'est déroulé du 21 au 25 janvier 2019
- Les enjeux du XXIème pour l'Organisation Syndicale et les services publics qui s'est déroulé du 4 au 7 mars 2019
- Le travail dans les territoires transfrontaliers, qui s'est tenu du 18 au 22 novembre 2019.

LA CONSTRUCTION D'UNE SESSION DE FORMATION

- Les thèmes de formation sont proposés, pour l'année civile, par les organisations syndicales.
- Les enseignant-e-s-chercheur-e-s se positionnent sur une session en fonction de leurs domaines de spécialité et de leurs centres d'intérêt.
- Ils et elles rencontrent les responsables syndicaux afin de se mettre d'accord sur un programme de formation.
- Une proposition de « grille » de stage est ensuite élaborée par les enseignant-e-s-chercheur-e-s. Elle intègre la participation de spécialistes, universitaires, chercheur-e-s ou praticien-ne-s.

Les questions d'actualité, en particulier juridiques, occupent une place importante dans les demandes de formations (actualités juridiques, mise en place du Comité social et économique (Annexe 2), négociations collectives, Construire et mener en justice un dossier de discrimination l'évolution de la formation professionnelle continue.)
La demande des organisations syndicales a été particulièrement importante concernant les réformes du droit de la négociation collective et des institutions représentatives du personnel.

D'autres sessions de formation ont été consacrées à des thématiques spécifiques comme les nouveaux enjeux en matière de salaire et de rémunérations (Annexe 3), l'évolution du dialogue social dans les TPE (Annexe 4), ou encore les politiques publiques (Annexe 5).

La majeure partie des formations se déroule sur 5 jours, durée propice à faire émerger un travail et une réflexion collectifs.

## *2) L'approche pluridisciplinaire*

Les formations délivrées à l'ISST s'inscrivent dans une approche pluridisciplinaire. Si la question du travail est centrale et si le droit occupe une place importante, les approches mobilisées au sein d'une session peuvent être juridiques, philosophiques, historiques, politistes, économiques ou sociologiques.

Le projet pédagogique porté par les enseignant-e-s-chercheur-e-s vise à croiser les approches et à articuler les disciplines afin de nourrir la réflexion des syndicalistes et leur capacité à s'orienter dans un univers toujours plus complexe.

L'articulation entre les disciplines représentées à l'ISST peut structurer l'organisation de la formation. C'est le cas, par exemple, du stage sur le thème « Les frontières de l'entreprise » (Annexe 6) qui s'est déroulé du 8 au 12 avril 2019. Coordonnée par une juriste et un sociologue, cette session a croisé des analyses sociologiques, économiques et juridiques. On peut aussi citer la session sur Le travail dans les territoires transfrontaliers (Annexe 7), co-dirigé par une socio-économiste et une juriste du 18 au 22 novembre 2019

Cette articulation pluridisciplinaire peut aussi se manifester au sein de thématiques plus ciblées telles que les rémunérations, les discriminations ou la formation professionnelle continue.

## *3) Les sessions de formation des formateurs/trices*

Ces sessions s'adressent d'une part à des formateurs.trices débutant.e.s (ingénierie pédagogique et ingénierie de formation) ou expérimenté.e.s (perfectionnement pédagogique).

En 2019, s'est tenue pour la première fois une session intitulé « Ecrire ses compétences » (Annexe 8), qui se donnait pour objectif d'aider le militant à écrire, formaliser les compétences acquises lors de l'activité syndicale, et repérées dans l'atelier en
- Sélectionnant les activités clés dans le parcours syndical
- Les décrivant, les explicitant pour les argumenter et les formaliser (oral et écrit)
- Les rendant communicables dans un objectif professionnel

Éléments principaux de la Fiche du stage
« Perfectionnement des pratiques pédagogiques »

- Ce stage est destiné aux militant-e-s syndicaux, formateur/trice-s, animateurs/trice-s de formation qui souhaitent progresser dans leurs pratiques pédagogiques.

- Il a pour objectif d'approfondir et élargir les savoirs et savoir-faire pédagogiques, d'analyser les pratiques pédagogiques, et d'ébaucher des constructions pédagogiques nouvelles.

- Le programme est défini à l'issue de l'analyse d'un questionnaire envoyé au préalable aux stagiaires et ajusté lors de la première matinée en fonction des attentes et des besoins des stagiaires (appropriation de savoirs et savoir-faire, questionnement de situations pédagogiques, propositions de thématiques, *etc.*). Ce stage n'a pas pour objet de traiter les difficultés rencontrées en lien avec le contenu des animations – maîtrise des savoirs, questions proprement syndicales, *etc.*
- Les méthodes pédagogiques reposent sur la réflexivité, la mutualisation des expériences, les documents pédagogiques amenés par les stagiaires en formation.

## *4) Les Journées de Droit Social (JDS)*

Depuis 2009, l'ISST forme au Droit les conseiller-e-s prud'hommes des trois organisations syndicales les plus représentatives au niveau national et interprofessionnel dans le cadre d'une convention-cadre quinquennale signée avec le Ministère du travail.

Un programme de huit journées, intitulé « Journées de Droit Social », a donc été mis en place par les enseignant.e.s-chercheur.e.s en Droit de l'ISST et les référents syndicaux à l'attention d'environ 60 conseiller-e-s prud'hommes des organisations syndicales CGT, CFDT et FO de l'Ile-de-France.

**THÈMES DES JDS 2019**

- Plafonnement des indemnités état (21 mars 2019)

- Changement des conditions de travail (11 avril 2019)

- Harcèlement (16 mai 2019)

- Procédures collectives (20 juin 2019)

- Contentieux (26 septembre 2019)

- Applications du droit de l'UE (17 octobre 2019)

- Nouvelles formes de travail (21 novembre 2019)

- Mise en état et règles de preuves (12 décembre 2019)

Pour consulter le programme des JDS 2019 :
https://www.univ-paris1.fr/ufr/isst/formation-syndicale-et-prudhomale/journees-de-droit-social/
(Annexe 9)

## *5) La formation des conseillers prud'hommes de l'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe (UGTG)*

Un avenant à la Convention cadre quinquennale relative à la formation des conseillers prud'hommes a été signé le 2 décembre 2016 afin que l'Institut des Sciences Sociales du Travail puisse, à la demande de la Direction Générale du Travail du Ministère du travail, former les conseillers prud'hommes de l'UGTG. Une session de formation de cinq jours, prise en charge par Dorothée Simonneau et Joseph Morin, a été programmée pour former une quinzaine de stagiaires des conseils de prud'hommes de pointe à Pitre et de Basse Terre :

- Du 1er au 5 juillet 2019

Les stagiaires ont suivi la formation dans les locaux de l'Université des Antilles Faculté SJE, campus de Fouillole à Pointe à Pitre.

Cette formation, destinée aux conseillers prud'hommes du syndicat UGTG, avait pour objectif d'apporter aux stagiaires des connaissances théoriques et pratiques destinées à accompagner l'exercice de leur mandat. La formation d'un collectif de travail a également constitué une modalité du déroulé pédagogique : la formation se construit aussi grâce aux échanges et interactions entre les conseillers prud'hommes concernant leurs pratiques au sein des conseils. D'une durée de cinq journées continues, ce stage leur a permis d'accéder à des contenus juridiques théoriques de façon progressive, en ménageant des temps pour la discussion, la réflexion collective et les travaux pratiques.

Le programme s'est organisé autour de trois grandes thématiques.

**1° Les différents aspects juridiques de la discrimination**. Après une définition précise de la notion et de son régime juridique, deux motifs prohibés seront abordés plus précisément : la discrimination syndicale et l'état de santé. Ce deuxième point permettre de faire le lien avec le second thème de la semaine.

2**° La santé du travailleur. Il** s'agira de faire le point sur les règles applicables lorsque la rupture du contrat de travail est envisagée en raison de l'état de santé. Le suivi médical du salarié ainsi que le régime de l'inaptitude seront évoqués à cette occasion. La question de la répartition du contentieux entre le Tribunal des affaires de sécurité sociale et le Conseil des Prud'hommes permettra aux conseillers présents d'être au point sur une question technique centrale pour leur pratique.

3**° Le régime des salariés protégés**. Ce thème permettra de faire un point sur le statut protecteur de certains salariés qui sont particulièrement exposés, dans le cadre de leur mandat, au pouvoir disciplinaire de l'employeur et notamment à des pratiques discriminatoires. Qui sont ces salariés protégés ? Que recouvre cette protection ? Quelles sont les conséquences d'un licenciement non autorisé ? Voici quelques questions qui pourront être abordées.

La formation a alterné des demi-journées de cours et des travaux pratiques destinés à mobiliser les connaissances sur des cas concrets, vérifier leur bonne acquisition et en cas de besoin corriger certaines erreurs de compréhension.
Une séance a été plus spécifiquement consacrée à la méthodologie de la rédaction de jugement : structure d'un jugement, travail sur le syllogisme, conseils de rédaction. Des petits exercices ont été proposés à cette occasion.
Des supports-papier relatifs aux interventions, incluant un corpus de textes et de jurisprudence, ont été distribués aux stagiaires. Ils ont travaillé également avec le Code du travail.

## III- LES JOURNÉES D'INFORMATION-SENSIBILISATION - DIRECCTE D'ILE DE FRANCE

Pour la première fois, le 16 novembre 2016, était signée une convention organisant des journées d'information-sensibilisation à destination des contrôleurs dans le cadre du programme 111 – amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail entre la directrice régionale adjointe de la Direccte IDF et le président de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

D'autres conventions ont, depuis, été signées afin de poursuivre cette collaboration qui a permis la programmation, en 2018, de 4 journées d'information-sensibilisation (cf. rapport d'activité 2018) dont la dernière, plusieurs fois reportée, n'a pu être réalisée qu'en 2019

Cette journée de réflexion et de partage d'expériences à destination des contrôleurs et inspecteurs du travail a réuni **45 participants**.

Le **thème** retenu a été le suivant :

- 20 septembre, *La CADA,* responsable Nicole MAGGI-GERMAIN, Maître de conférences HDR en Droit social et Directrice de l'ISST

| **Vendredi 20 septembre 2019** | |
|---|---|
| **9 h 00** | Café d'accueil |
| **9 h 30** | **Ouverture de la session**<br>Nicole MAGGI-GERMAIN<br><br>**Présentation de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA)**<br>Caroline DREZE<br>Chargée de communication et de formation (CADA)<br><br>**Le droit d'accès aux documents administratifs : étendue et limites**<br><br>Caroline DREZE |
| 12 h 30 | |
| **14 h00**<br><br>**17 h 00** | **Cas pratiques / questions-réponses**<br><br>Caroline DREZE |

**PROGRAMME**

**Matinée :**

Après une très courte présentation de la session, l'intervention aura pour objet, dans une *première partie de matinée*, de présenter la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), son origine, ses missions et son fonctionnement.

La *deuxième partie de matinée* sera consacrée plus précisément à la question des conditions d'accès aux documents administratifs. Que recouvre la qualification de « document administratif » ? Quel est le statut des « lettres d'observations » adressées par l'inspection du travail à une entreprise ? Un document préparatoire est-il communicable ? Quel est le statut juridique des formulaires CERFA utilisés pour le recueil des témoignages dans les instances juridictionnelles et qui sont également utilisés dans le cadre de procédures administratives ? Le contrat de travail et le bulletin de salaire d'un agent public constituent-ils des documents administratifs librement communicables à toute personne qui en fait la demande ?
Des documents de nature privée transmis à l'inspecteur.trice du travail, ainsi que les documents portant atteinte à un secret protégé par la loi ou à des secrets d'ordre privé sont-ils communicables ? Que recouvre la notion de « secret protégé » ? Une liste des entreprises sanctionnées pour non-respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes peut-elle être communiquée ?

Un focus sera fait sur la question de l'utilisation de l'open data (données massives).
Par ailleurs, le même régime juridique est-il appliqué aux documents administratifs lorsque la demande d'accès est déposée par un.e salarié.e ou bien par un représentant.e syndical.e ou un.e représentant.e d'une institution représentative du personnel ?

Dans quelles conditions – et suivant quelle procédure – l'administration peut-elle refuser la communication d'un document ?

**L'après-midi :**

L'après-midi donnera lieu un temps d'échange permettant aux participants de faire émerger des problématiques particulières. Ce temps de questions-réponses sera prolongé par la mise en place de cas pratiques propices à une réappropriation des différents thèmes qui auront été présentés le matin.

## IV- LES SUITES DES TRAVAUX DU GROUPE SUR LE SUIVI ET L'ACCOMPAGNEMENT DES MILITANTS

En accord avec les organisations syndicales siégeant au sein de son Conseil d'administration, a souhaité réfléchir au devenir des syndicalistes, notamment en termes des connaissances et des « compétences » acquises lors d'un mandat, ainsi que sur leur possible conversion. Il s'agissait, d'une manière générale, de réfléchir au suivi et à l'accompagnement des militants.

Un groupe de travail a été constitué, composé de Frédérique Bartlett (CGT), Nicole Maggi-Germain, Yannick Le Quentrec (directrice de l'IRT Toulouse) et de Corinne Raffini (CFDT) – puis, plus tard, de Régis Duhamel (FO). Le groupe de travail s'est réuni à six reprises[16] (cf. rapport d'activité 2018, p. 15).
Un rapport de synthèse des séminaires a été présenté au CA de l'ISST le 7 mars 2019 2019. Il reprend les propos des personnes auditionnées puis s'arrête sur deux thèmes transversaux : la discrimination syndicale et les difficultés générales de la conversion des militants.

Faisant suite à ce groupe de travail mise en place en 2017-2018, des réunions de travail ont été organisées avec le responsable du projet à l'Afpa (association pour la formation professionnelle des adultes) chargé, par le ministère du Travail, de créer une certification spécifique : la certification des compétences des représentants du personnel et des mandatés syndicaux[17].

16 Le 06 octobre 2016 ; le 13 décembre 2016 ; le 31 mars 2017 ; le 11 juillet 2017 ; le 17 octobre 2017 ; le 11 janvier 2018.
17 https://www.afpa.fr/afpa/notre-marque-pedagogique/l-afpa-accompagne-les-representants-du-personnel-et-mandataires-syndicaux-dans-leur-demarche-de-certification#

## V- LA JOURNÉE D'ÉTUDE DE L'ISST

Le 28 novembre 2019, la Journée d'Étude de l'ISST a été organisée par Christophe VIGNEAU, maître de conférences en droit social, sous la présidence de Jean Auroux, ancien Ministre du Travail.

La conférence avait comme objectif d'échanger sur les expériences de chacun, de tracer les lignes de forces de ce droit négocié de la représentation du personnel comme de faire émerger les difficultés et les problématiques liées la réforme.

Tout au long de cette journée d'étude, juristes et secrétaires confédéraux ont partagé leurs connaissances sur le CSE, en particulier sur :

- La mise en place du CSE : entre centralisation et décentralisation de la représentation du personnel

  La place de l'accord collectif, de l'ordre public et du pouvoir de l'employeur, L'évolution de la notion d'établissement distinct, Les représentants de proximité

- Le fonctionnement et les attributions du CSE à l'épreuve du regroupement des instances

  La protection de la santé et de la sécurité dans le cadre du CSE, les moyens du CSE, l'accès à l'information des représentants du personnel

# Programme

**08h45 - 09h15 : accueil des participants**

**09h15 : allocution de bienvenue, Nicole Maggi-Germain, Directrice de l'ISST**

**09h20 : ouverture de la journée, Anne Sipp, Sous-directrice des relations individuelles et collectives du travail**

**09h30 - 12h30 : la mise en place du CSE : entre centralisation et décentralisation de la représentation du personnel**

**09h30 - 10h30 : sous la présidence de Jean Auroux, ancien Ministre du Travail**

1. La place de l'accord collectif, de l'ordre public et du pouvoir de l'employeur, Ylias Ferkane, Univ. Paris-Ouest Nanterre

2. L'évolution de la notion d'établissement distinct, Christophe Vigneau, ISST, Univ. Paris 1

3. Les représentants de proximité : substituts ou compléments ?
Dorothée Gaire-Simonneau, ISST, Univ. Paris 1

**10h30 - 11h00 : échanges avec la salle**
*11h00 - 11h30 : pause*

**11h30-12h15 : Table ronde** sur les retours d'expériences d'acteurs syndicaux et de praticiens

Stéphane Cavallini, CFDT, DS Apec
Sophie Guigue, FO, CPAM du Gard
Maître Mikael Klein, Barreau de Paris
Eric Lacoste, CGT, DS Nephrocare

**12h30 - 14h00 : Déjeuner**

**14h00 - 17h00 : le fonctionnement et les attributions du CSE à l'épreuve du regroupement des instances**

- 14h00-15h00 : sous la présidence de Gilles Auzero, Univ. de Bordeaux

1. La protection de la santé et de la sécurité dans le cadre du CSE, Joseph Morin, ISST, Univ. Paris 1

2. Les moyens du CSE, Isabelle Odoul Asorey, Univ. Paris-Ouest Nanterre

3. L'accès à l'information des représentants du personnel, Laurent Milet, rédacteur en chef de la RPDS

1. **15h00 - 15h30 : échanges avec la salle**

*15h30 - 16h00 : pause*

**16h00-16h45 : Table ronde** sur les retours d'expériences d'acteurs syndicaux et de praticiens

Sandrine Barbosa,CFDT, DS SFIL
Jean-Pierre Bartoli, FO, SNFOCOS, CARSAT
Ouria Belaziz, CGT, coordinatrice CGT
Maître Isabelle Taraud, Barreau du Val de Marne

**16h45 - 17h00 : clôture**

**inscription-journee-CSE@univ-paris1.fr**

## VI- LES RENCONTRES IRES-ISST

Le 13 juin 2019 a eu lieu à l'ISST la « Troisième Rencontre » IRES-ISST sur le thème : « Expériences syndicales : quelle reconnaissance pour quelles valorisations ?» - Programme.

**L'Institut de recherches économiques et sociales** (IRES) est un organisme au service des organisations syndicales représentatives des travailleurs. Sa fonction est de répondre aux besoins exprimés par les organisations syndicales représentatives dans le domaine de la recherche économique et sociale. Il promeut une approche originale des relations entre la recherche et le monde syndical, sur des sujets qui appellent expertise, débat et controverse scientifique. C'est un lieu de recherche, d'expertise sur le monde syndical et pour le monde syndical, engagé dans des activités internationales et européennes, qui contribue à la reconnaissance de la place du travail et du monde syndical.

La journée a abordé en particulier les thèmes suivants :

**1. Nouvelles formes d'engagement, nouvelles formes de reconnaissance par le syndicat ?**

**2. Les enjeux de la reconnaissance de l'expérience syndicale.**

**3. Les perspectives d'évolution de la valorisation des acquis**

Les débats ont associé des chercheurs (juristes, sociologues…) et des responsables syndicaux dans le cadre des trois sessions thématiques. Les résultats d'études et de recherches réalisées par les chercheurs de l'IRES et les enseignants-chercheurs de l'ISST ont nourri les échanges.

Si ce message ne s'affiche pas correctement, suivez ce lien

# Les Rencontres IRES • ISST

## Invitation aux 3es Rencontres IRES • ISST

## Expériences syndicales : quelle reconnaissance pour quelles valorisations ?

*jeudi 13 juin 2019, 9h30 - 17h30 • ISST, 16 bd Carnot, 92340 Bourg-la-Reine*

Les 3es Rencontres de l'IRES et de l'ISST seront consacrées à la valorisation de l'expérience syndicale. Elles auront lieu le jeudi 13 juin prochain à l'ISST.

Les récentes réformes législatives ouvrent la voie à une prise en compte, déjà réalisée par certains accords collectifs, des compétences liées au mandat syndical. Pour les militants ayant exercé des fonctions de représentation des travailleurs, cela permet d'accéder à d'autres emplois, à d'autres responsabilités dans leur entreprise ou ailleurs. Comment se construit cette reconnaissance ? Quels sont les moyens mis à la disposition des militants ? de l'organisation syndicale ? Cette reconnaissance contribue-t-elle à transformer la nature de l'engagement syndical ?

Ces rencontres associeront chercheurs, universitaires, responsables syndicaux et praticiens de la formation afin d'échanger et de débattre sur les trajectoires au sein de l'organisation syndicale et les parcours après le syndicalisme.

Inscription gratuite mais obligatoire : contact@ires.fr

### Programme

**9h30** Accueil

**10h00** Ouverture : Valérie WALIGORA (Présidente du Conseil d'administration de l'ISST) et Frank MIKULA (Président de l'IRES)

**10h15-12h15 Session 1. Nouvelles formes d'engagement, nouvelles formes de reconnaissance par le syndicat ?**

Animation : Jérôme GAUTIÉ (Paris I)

- Jeunes et mouvement syndical. Trajectoire d'engagements, Marcus KAHMANN (IRES)
- De l'usage de la formation syndicale CGT-FO : analyse croisée des parcours de formation, Mario CORREIA (AMU)

Interventions d'acteurs

- Identifier et écrire ses compétences, Anne MULLER (ISST, Paris I)
- Brahim MESSAOUDEN (FO)

**14h00-15h30 Session 2. Les enjeux de la reconnaissance de l'expérience syndicale**

Animation : Catherine VINCENT (IRES)

- La valorisation des acquis de l'expérience syndicale, Frédéric REY (CNAM-Lise) et Emmanuelle CHABBERT (Conseil en mobilité)
- Discrimination syndicale et reconnaissance des parcours syndicaux : les deux faces du dialogue social à la française, Jean-Michel DENIS (Université Paris-Est Marne-la-Vallée)

Interventions d'acteurs

- Pascale LUKAS (Irefe-CFDT)
- Thierry FRANCHI (CGT)

**15h45-17h15 Session 3. Perspectives d'évolution de la valorisation des acquis**

Animation : Jean-Marie PERNOT (IRES)

- Le dispositif de certification relative aux compétences acquises dans l'exercice d'un mandat de représentant du personnel ou d'un mandat syndical, Alain ADELISE (AFPA)
- La reconnaissance de l'engagement syndical : vers une professionnalisation des mandats ?, Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST, PARIS I)

Interventions d'acteurs

- Philippe DETREZ (CGT)
- Autres interventions en attente

**17h15** Clôture

www.ires.fr

www.univ-paris1.fr/ufr/isst

## VII- COLLOQUES INTERNATIONAUX

### 2 journées ont eu lieu les 23 et 24 septembre 2019.

En collaboration avec l'IREDIES[18], ***La première journée du 23 septembre*** organisée par Laëtitia DRIGUEZ a permis de livrer une analyse regard croisée entre universitaires et syndicaux sur cent ans d'actions de l'OIT.

**Deux thématiques clés ont été abordées :**
L'acteur syndical et l'institution, en particulier le rôle du comité de la liberté syndicale, la formation syndicale aux normes internationales du travail

L'acteur syndicale face aux normes, l'évolution des normes internationales du travail, la décentralisation des normes et l'effectivité des normes internationales du travail par le recours aux juges.

[18] Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (EA CNRS 4536) - https://www.pantheonsorbonne.fr/unites-de-recherche/iredies/

***La deuxième journée de colloque international,*** organisée par Nicole MAGGI-GERMAIN en collaboration avec le réseau collaboratif scientifique CIELO, *Communauté pour la recherche et les études sur le travail et le champ professionnel*[19], a permis d'apporter un éclairage sur l'impact des normes de l'OIT sur la scène internationale.

Des chercheurs du monde entier ont présenté leurs travaux de recherche sur l'articulation entre les normes de l'OIT et les autres systèmes normatifs internationaux mais également nationaux, montrant que les normes de l'OIT pouvaient être sources de transformation des systèmes normatifs nationaux et des relations professionnelles.

[19] http://www.cielolaboral.com/fr/

# L'OIT fête ses 100 ans

**Cent ans après la création de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne (IREDIES) et l'Institut des sciences sociales du travail (ISST) ont consacré deux journées, en septembre 2019, à cette agence de l'ONU. Rencontre avec Laetitia Driguez et Nicole Maggi-Germain, à l'origine de ce colloque.**

***Laetitia Driguez***
Maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

***Nicole Maggi-Germain***
Maîtresse de conférences HDR en droit privé (droit social) à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et directrice de l'Institut des sciences sociales du Travail (ISST).

**Quelles étaient les ambitions du colloque organisé par l'IREDIES et l'ISST ?**

**Laetitia Driguez :** L'ambition de ces deux journées était certainement de célébrer le 100e anniversaire de l'OIT dans une enceinte universitaire qui propose enseignement et recherche en droit du travail et en droit international. La première journée a aussi saisi le prétexte de cet anniversaire pour donner la parole aux organisations syndicales de travailleurs dont plusieurs représentent les salariés à l'OIT et pour faire connaître l'ISST qui met au service des organisations syndicales les compétences d'une équipe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs.

Cet évènement a ainsi été préparé, en amont, avec des représentants des organisations syndicales et le bureau pour la France de l'OIT. Cette première journée a d'ailleurs synthétisé les qualités des formations de l'ISST : rigueur scientifique, pluridisciplinarité, enrichissement mutuel entre interlocuteurs venus d'horizons divers.

**Nicole Maggi-Germain :** Ce projet est né d'une volonté de célébrer le centenaire de l'OIT en mettant en avant le rôle essentiel joué par l'institution dans l'élaboration de normes sociales applicables au niveau international. C'était également l'occasion de rappeler le soutien apporté par le Bureau international du travail lors de la création, à Strasbourg, du premier des onze instituts du travail, composantes internes d'une université.

© Driguez / Panthéon-Sorbonne

En 1952, un colloque, organisé sous le haut patronage de l'OIT et de l'Unesco, posait les premiers jalons en affirmant la nécessité d'une collaboration entre universitaires et militants syndicaux dans ce que l'on appelait alors la « *formation ouvrière* ».

**En quoi l'OIT est-elle une actrice majeure sur la scène internationale ?**

**L. D. :** L'OIT se distingue comme unique organisation internationale tripartite. Je dirais aussi que les conventions de l'OIT ratifiées jouent un rôle de plus en plus majeur sur les scènes nationales. Ces dernières années, par exemple, la convention sur les licenciements a été très régulièrement mobilisée dans le contentieux français pour protéger les droits des salariés contre certaines tentatives de déconstruction du droit du travail.

**N. M.-G. :** Comme l'ont montré les contributions présentées lors du colloque par des chercheurs membres du réseau scientifique collaboratif CIELO[1], l'OIT occupe une place essentielle dans la dissémination de valeurs communes, œuvrant ainsi à la diffusion d'un modèle de relations professionnelles protecteur des travailleurs.

**100 ans plus tard, quel est le rôle de l'OIT et comment pourrait-elle évoluer ?**

**L. D. :** Le rôle de l'OIT reste important pour affirmer que les objectifs de Philadelphie doivent servir de guide à l'action internationale. L'OIT continue ainsi à définir certaines priorités comme la lutte contre la violence au travail ou la gouvernance des chaînes mondiales d'approvisionnement.

Mais elle doit aussi renouveler son action pour la rendre plus efficace. Plusieurs réflexions ont été exprimées au cours du colloque, comme la nécessité de revaloriser le rôle des États ou encore penser la performance des instruments de l'OIT dans le cadre du multilatéralisme, en associant l'OIT avec d'autres acteurs : organisations internationales ou régionales, multinationales, dialogue social international.

**N. M.-G. :** La création de l'OIT a été portée par un projet politique de pacification des relations entre les États. Il est essentiellement l'œuvre des pays occidentaux et, à ce titre, porteur d'un modèle social dont l'universalité ne peut être postulée.

Prendre en compte l'existence de formes de solidarité non-institutionnalisées, afin de permettre aux peuples de ne pas aliéner leur propre culture, constitue certainement le défi pour le prochain centenaire.

*Propos recueillis par Selma AKKARI*

1 La Communauté pour la recherche et les études sur le travail et le champ professionnel est née en 2015 d'un projet scientifique s'inspirant du modèle d'autres réseaux similaires qui cherchent à créer de nouvelles formes de travail collaboratif s'appuyant sur la force du collectif pour favoriser le travail individuel (http://www.cielolaboral.com/fr/).



**Article dans la revue de Paris 1 Panthéon-Sorbonne #1257, 2020 numéro 2, rubrique « La Rencontre » retranscrit l'interview de Nicole Maggi-Germain et Laëtitia Driguez sur ces deux journées de colloques internationaux.**

## VIII- RAPPORT DE RECHERCHE SUR LE FAIT RELGIEUX EN ENTREPRISE

En réponse à l'appel à manifestation d'intérêt politique travail n° E11179178 (année 2017-2018) lancé par la DIRECCTE[20] d'Ile-de-France, un projet de recherche réalisé sous la direction de Nicole MAGGI-GERMAIN a été remis le 30 juillet 2019.

Ont participé aux recherches Jean-Philippe TONNEAU, Sociologue, post-doctorant et Karim ELHACOUMO, juriste, doctorant.

Nicole MAGGI-GERMAIN (2019) (Dir. Scientifique), ***Le fait religieux en entreprise. Étude réalisée à partir d'une analyse des transformations économiques et sociales sur le bassin aéroportuaire de Roissy*,** Rapport de recherche, Appel à manifestation d'intérêt politique travail n° E11179178, Direccte d'Ile de France, 159 p.

Le projet de travailler sur « la religion en entreprise », « le fait religieux en entreprise » ou encore le « phénomène religieux en entreprise » émane directement des sessions de formation assurées auprès de membres d'organisations syndicales à l'Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST). En effet, plusieurs stagiaires-syndicalistes nous ont fait part, au cours d'une session organisée fin janvier 2014 à la demande de la CFDT-FGTE[21], bien souvent sous forme d'anecdotes, de leur expérience de la religion au sein de leurs entreprises, tantôt pour souligner le phénomène tantôt pour s'inquiéter de ce qu'ils appréhendent, sous des formes et un vocable pluriels, comme une montée des revendications « communautaires », « communautaristes », « religieuses » voire « ethniques ». Parallèlement, la DIRECCTE d'Ile-de-France, lors de sa campagne d'appels à projets 2017[22], avait visé les zones aéroportuaires dans les « territoires à fort enjeu »[23]. Le bassin géographique envisagé par la DIRECCTE nous a semblé être un terrain propice pour éprouver le thème du fait religieux au travail. En effet, les livres ou les articles de presse ne manquent pas pour relater voire dénoncer « le phénomène religieux et communautaire » à l'aéroport de Roissy[24]. Si nous nous devions d'en prendre connaissance, nous nous en sommes cependant éloignés ; ces publications ne procèdent pas d'un véritable travail de recherche. Autrement dit, elles nous renseignent davantage sur les représentations politiques et journalistiques accolées et véhiculées au bassin aéroportuaire de Roissy que sur la réalité sociale objective et vécue.

Outre les représentations politiques et journalistiques attenantes au bassin aéroportuaire de Roissy, il nous fallait également compter avec l'appréhension du fait religieux en

[20] Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
[21] Fédération générale des transports et de l'environnement. Programme et présentation en pièce jointe, annexes, p.107
[22] Appel à manifestation d'intérêt n° E11179178
[23] Art. 2.3 de l'appel à manifestation d'intérêt politique travail année 2017-2018
[24] On pense par exemple à Philippe de VILLIERS (2006), *Les Mosquées de Roissy, Révélations sur l'islamisation en France*, Paris, Albin Michel, 272 p. Par ailleurs, en 2002 « L'affaire du bagagiste de Roissy » participe de ces représentations. Rappelons que « L'affaire », concernant un bagagiste suspecté de préparer un acte terroriste, se révèle n'être au final qu'un dossier relevant des faits divers.

entreprise par les entreprises et leurs Directions des Ressources Humaines (DRH). Celles rencontrées envisagent le fait religieux en entreprise sous deux formes qui constituent, en réalité, les deux faces d'une même pièce : soit la religion est appréhendée au prisme de la « radicalisation » soit elle est conçue comme un élément parmi d'autres de la « diversité » nécessaire au bon fonctionnement de l'entreprise.

L'idée défendue est que l'ouverture à la concurrence de l'assistance aéroportuaire, la multiplication des sous-traitants qui s'ensuit, les nouvelles formes de management constituent, entre autres, autant de facteurs participant de la désaffiliation des salariés et plus certainement encore de leur dés-identification à l'entreprise et au monde du travail. Autrement dit, les changements économiques intervenus, depuis les années 2000, sur le bassin aéroportuaire engendrent de nouveaux modèles d'identification à l'entreprise et de nouveaux rapports au monde du travail. Dans ce cadre, un nouveau type d'identification émerge, dont les ressorts sont la religion et l'ethnicité, jouant d'autant sur l'organisation et la division (sociale) du travail. L'identification au monde de l'entreprise et du travail fondée sur la religion et l'ethnicité n'est qu'une nouvelle forme d'identification parmi d'autres et qu'une forme particulière de l'expression du fait religieux en entreprise. Ce postulat initial permet d'envisager plusieurs questions : l'identification à l'entreprise fondée sur la religion et l'ethnicité remplace-t-elle une forme d'identification plus ancienne strictement définie par l'appartenance à l'entreprise, la concurrence-t-elle ou se complètent-elles ? Peut-on parler d'une ethnicisation des relations de travail, voire d'une certaine forme de « communautarisation » sur les lieux de travail ? Quelles sont les conséquences pour la communauté de travail ? Ou encore comment les organisations syndicales, occupant elles-mêmes des positions différentes dans l'espace syndical aéroportuaire, appréhendent-elles et répondent-elles à ces nouvelles formes d'identification au monde du travail ? Si notre recherche pose, au final, davantage de questions, elle apporte quelques réponses grâce au travail de terrain que nous avons mené.

Pour réaliser notre travail, deux voies ont été simultanément privilégiées. D'une part, des séminaires ont été organisés à l'ISST. Furent invités des anthropologues, des psychanalystes, des sociologues du travail et des religions afin de réaliser, en quelque sorte, un état des lieux des recherches en sciences sociales sur la religion et les relations ethniques en entreprise[25]. D'autre part, a été réalisé un important travail d'analyse du contenu des sites Internet des nombreuses organisations syndicales de la branche de l'assistance aéroportuaire non représentatives mais ayant présenté des listes aux élections professionnelles ainsi que des blogs ou comptes sur les réseaux sociaux. Mais le corps de la recherche repose sur un travail de terrain qui a été poursuivi sur le bassin aéroportuaire de Roissy. Dix-sept entretiens ont en effet été réalisés auprès d'acteurs membres d'entreprises présentes sur le bassin aéroportuaire de Roissy (DRH, syndicalistes de différentes organisations, etc.), ou y intervenant épisodiquement ou en en ayant une certaine connaissance et expérience (médecin du travail, etc.). Ces entretiens se donnaient pour objectif de recueillir, d'une part, les propos d'acteurs pluriels sur les changements intervenus depuis le milieu des années 90 dans le bassin aéroportuaire de Roissy, l'organisation du travail et son évolution, et d'autre part, leurs expériences du fait religieux et ethnique particulièrement dans leurs entreprises. Il nous est apparu important, tant le

[25] La présentation des séminaires est jointe en annexe, p. 111 ainsi que les contribution de deux intervenants, Marc Loriol et Fabien Brugière, sociologues, respectivement p. 121 et 137.

sujet semble peu propice à se voir accorder un entretien (ce qui, en soi, nous renseigne déjà sur notre objet de recherche), de présenter notre travail comme relevant d'interrogations plus générales sur l'évolution du travail, l'organisation du travail et la division du travail sur le bassin aéroportuaire de Roissy puis d'aborder le fait religieux et ethnique en entreprise. Par ailleurs, il est intéressant de noter que le fait religieux et ethnique en entreprise semble bien présent sur le bassin aéroportuaire de Roissy mais concerner d'autres acteurs et d'autres entreprises que les interlocuteurs avec lesquels nous réalisions l'entretien. En d'autres termes, le fait religieux et ethnique en entreprise concerne toujours les autres salariés et les autres entreprises, permettant par là même à nos interlocuteurs de se distinguer par rapport à ces derniers. Enfin, la limite principale de notre travail est l'absence d'entretiens réalisés auprès d'organisations syndicales non représentatives présentes l'entreprise ou dans le secteur d'activité et des salariés (c'est-à-dire non-syndiqués) appartenant à des entreprises du bassin aéroportuaire de Roissy. Nous avons contacté à maintes reprises une organisation syndicale implantée dans une entreprise de la sous-traitance aéroportuaire sans pouvoir obtenir de réponse. Les démarches sont longues et compliquées (les syndicats n'ont pas toujours de site internet) ; cela constituerait, en soi, un objet d'étude. Concernant les salariés, de multiples raisons expliquent nos difficultés à réaliser des entretiens (dont certaines auraient pu être résolues par l'engagement dans une recherche réalisée sur une durée plus longue) : l'emploi et le travail tout à la fois centralisé et émietté (Denis, 2018), l'éparpillement des salariés, leurs horaires décalés, etc. Notre recours aux organisations syndicales afin de rencontrer des salariés n'a eu que peu de résultats. Cela s'explique, en grande partie, par les difficultés qu'ont les organisations elles-mêmes, à l'instar d'autres secteurs d'activité comme le nettoyage (Nizzoli, 2015 ; Denis, 2009, 2018), à mettre en place et à développer une véritable politique de syndicalisation afin, notamment, de recruter de nouveaux membres. Pour autant, ces difficultés à rencontrer des salariés nous renseignent davantage et confirment nos hypothèses initiales sur l'évolution de l'organisation du travail, les conséquences de la sous-traitance voire la désaffiliation des salariés d'avec leurs entreprises.

Sans parvenir à démêler l'écheveau du fait religieux en entreprise, le présent rapport ouvre, malgré tout, quelques pistes de réflexion qui appellent nécessairement d'autres recherches. À l'issue de ce travail, il apparaît évident que la question du fait religieux en entreprise ou, dans son versant le plus nébuleux du communautarisme, ne peut être dissociée d'une analyse de transformations plus globales liées à un processus d'ouverture à la concurrence de l'activité d'assistance aéroportuaire engagé sur le long terme. La plate-forme aéroportuaire représente, de ce point de vue, un lieu d'observation particulièrement pertinent des logiques à l'œuvre dans un périmètre géographique limité travaillé par un système ultra-concurrentiel. C'est en quelque sorte une ouverture sur les effets de la mondialisation qui nous est donnée de voir en un lieu déterminé. L'objet de notre recherche est intimement lié à la particularité d'une « communauté aéroportuaire » structurée autour des relations économiques et de la sûreté (1re partie) qui a déplacé le modèle économique hyper concurrentiel du bassin d'emploi au champ des relations sociales (2e partie).

## *1) Le personnel en poste accueilli temporairement au sein de l'ISST*

### Le personnel enseignant-chercheur de l'ISST

La direction est assurée depuis septembre 2014 par Nicole MAGGI-GERMAIN, maître de conférences HDR[26] en droit social, élue à ce poste par vote du conseil d'administration du 13 juin 2014, puis réélue pour un deuxième mandat le 11 juin 2019. Elle enseigne à l'Institut depuis septembre 1997. Ses domaines de recherche portent sur le Droit du travail, le Droit de la formation professionnelle continue et le Droit de l'emploi public.

À la rentrée 2019, l'ISST a accueilli deux nouveaux attachés temporaires d'enseignements, juristes, qui complètent l'équipe des ATER déjà composée de Jean-Sebastian CARBONELL, sociologue :

**Margaux REDON**
Prépare sa thèse sous la direction de Marion Del Sol (Rennes 1) sur le thème "*Objets connectés, prévention et assurance santé*".

**Marie ROGUES**
Réalise sa thèse sous la direction d'Arnaud Martinon (Assas) sur "*La motivation des décisions unilatérales dans les contrats de dépendance*".

**L'équipe enseignante rassemble, à la date de la rentrée universitaire de septembre 2019, dix personnes : six juristes, un économiste, une socio-économiste, une spécialiste des sciences de l'éducation et une sociologue en délégation au CNRS :**

Marie BUSCATTO, professeure en Sociologie, directrice-adjointe de l'IDHE.S (Paris 1 - CNRS), actuellement en délégation au CNRS. Sociologue du travail, du genre et des arts, elle s'intéresse également aux questions de méthodes en sciences sociales.

*Axes de recherche*
- Rapports sociaux de sexe dans les mondes des arts et dans les professions prestigieuses.
- Pratiques, trajectoires et professionnalités artistiques.
- Réflexions épistémologiques sur les méthodes qualitatives.

[26] Habilitée à diriger des recherches.

Antonella CORSANI, enseignant-chercheur, Maître de Conférences Hors Classe en Économie, HDR en Sociologie section 19 CNU (Soutenance 20 novembre 2018), membre de l'IDHE.S UMR 8533, Qualification aux fonctions de Professeur des universités, section 19 (Sociologie, démographie) du CNU (2019)

*Axes de recherche*

- Mutations du travail et de l'emploi
- Métamorphoses du salariat
- Capitalisme cognitif et Néolibéralisme
- Nouvelles formes d'entreprise coopérative (Coopératives d'Activité et d'Emploi)
- Revenu inconditionnel
- Questions féministes

Lætitia DRIGUEZ, est maître de conférences en droit privé, chercheuse à l'IREDIES – Institut de recherches en droit international et européen de la Sorbonne (EA 4536)

*Axes de recherche*

- Droit du travail français
- Droit social international et européen
- Droit de l'économie sociale
- Droit de l'Union européenne
- Interactions entre le droit social et les droits économiques (droit de la concurrence, droit des sociétés, droit des entreprises en difficulté.

Dorothée SIMONNEAU, maître de conférences en droit privé (droit social), chercheure à l'IRJS Département Droit social (Paris 1). Spécialités : droit du travail (relations individuelles et collectives). Elle s'intéresse également à la philosophie du droit.

*Axes de recherche :*

- Droit de la santé au travail
- Philosophie du droit
- Théorie du droit
- Langage et négociation

Nicole MAGGI-GERMAIN, maître de conférences HDR en droit social, chercheure au laboratoire de recherche « Droit et changement social » (UMR CNRS 6297), Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin, Nantes.

*Axes de recherche*

- Droit du travail
- Droit de la formation professionnelle continue
- Droit de l'emploi public
- Technologies numérique et robotique

Jean-Marie MONNIER, professeur en économie, chercheur au CES - Centre d'économie de la Sorbonne (UMR CNRS 8174), spécialiste des finances publiques et de la fiscalité.

*Axes de recherche*

• Dynamique des systèmes fiscaux
• Equité et fiscalité
• Institutions et droit fiscal
• Genre et Politiques familiales
• Dynamique du capitalisme et systèmes de protection sociale

Joseph-Antoine MORIN, Maître de conférences en Droit privé, Centre de Recherche en Droit Social, École de droit de la Sorbonne.
*Axes de recherche*
• Droit du travail
• Droit de la protection sociale
• Droit de la responsabilité civile

Anne MULLER, maître de conférences en Sciences de l'éducation, Chercheure à l'IDHE.S -UMR 8533, Institutions et Dynamiques historiques de l'économie et de la société, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Chercheure associée au laboratoire CREF, EA 1589, Centre de Recherches Education et Formation, Université Paris 10.
*Axes de recherche :*
*r*echerche qualitative et quantitative dans les champs de la santé et des sciences de l'éducation

*Mots clés :*
Épistémologie des savoirs
Savoirs formels et informels,
Apprentissage informel,
E-learning formel et informel
Environnement d'apprentissage,
organisation apprenante
Innovation pédagogique
Compétence et professionnalisation tout au long de la vie
Relation soignant-soigné
Démocratie en santé
Robotisation, numérique

Christophe VIGNEAU, maître de conférences en droit privé, spécialiste du droit social.
*Axes de recherche*
• Procédure prud'homale
• Maladie/Inaptitude
• Relations collectives du travail

## Le personnel administratif de l'ISST

L'équipe de l'Institut compte toujours parmi ses collaborateurs et collaboratrices : *François Nurit*, responsable administratif, *Anastasios Grigorakis*, documentaliste, *Adeline Gubler*, Ingénieure d'études, *Marie-Anita Govindazamy*, coordinatrice des stages, *Beby Randriamananoro,* gestionnaire, *Céleste Da- Cruz*, chargée de la reprographie, *Agnès Placide*, secrétaire attachée à la coordination des stages, *Marie-Laurencine Varon*, accueil, *Gaëtan Thollet*, gardien.

# X- LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'ISST

Depuis septembre 2017, le Centre de documentation est ouvert en continue de ***8 h 30 à 19 heures*** pour les ***stagiaires*** et de ***9h à 17h*** pour le ***public externe***.

Il est dirigé par Anastasios GRIGORAKIS, docteur en sociologie.

Les activités du Centre de documentation, organisées autour du monde du travail, sont centrées sur les thématiques abordées durant les sessions de stages de formation syndicale ou les Journées de droit social et sur les thèmes de recherche portés par les enseignant-e-s-chercheur-e-s en droit, en économie, en sociologie et en sciences de l'éducation de l'Institut et de l'IDHE.S.

Stagiaires, syndicalistes, enseignant-e-s-chercheur-e-s, étudiant-e-s préparant une thèse ou un master, chercheur-e-s invité-e-s ont ainsi accès à plus de 17 000 ouvrages. Le fonds est également consultable en ligne : http://catalogue.univ-paris1.fr. Concernant les périodiques, on compte aussi environ 90 abonnements à des revues consultables sur place, toujours dans les domaines des sciences sociales du travail.

Pour l'année 2019, 94 ouvrages ont été achetés afin d'enrichir le fonds documentaire de l'Institut. Parmi les nouvelles acquisitions en « sciences sociales », on peut citer, parmi d'autres :

- Marc Montoussé, *50 débats sur le travail*, Levallois-Perret, Bréal, 2019.
- Olivier Cousin , *Pourquoi la rentabilité économique tue le travail,* Paris, Le Bord de l'eau, 2019
- Antonio A. Casilli , *En attendant les robots : enquête sur le travail du clic*, Paris, Seuil, 2019.
- Aurélie Peyrin , *Sociologie de l'emploi public*, Paris, Armand Colin, 2019.
- Gaëtan Flocco - Frédéric Mougeot et Clément Ruffier (coordinateurs), *Le travail des dominations : de l'emprise aux résistances* , Toulouse, Octares, 2019.
- Michel Dreyfus et Michel Pigenet (sous la dir.), *La CGT en question(s) : regards croisés sur 125 années d'un syndicalisme de transformation sociale* , Dijon, Ed. Universitaires de Dijon , 2019.
- Anne-Marie Arborio - Paul Bouffartigue et Annie Lamanthe (sous la dir.), *Crise(s) et mondes du travail*, Toulouse, Octares, 2019.

- Alain Supiot , *Le travail au XXIe siècle*, Ivry-sur-Seine , Les éditions de l'Atelier , 2019.

- Barbara Stiegler, *Il faut s'adapter : sur un nouvel impératif politique*, Paris, Galimard, 2019.

- Isabelle Vinatier - Laurent Filliettaz et Marty Laforest (sous la dir.), *L'analyse des interactions dans le travail : outil de formation professionnelle et de recherche* Dijon, Raison et passions, 2018.

Du côté des « ouvrages juridiques » en nouvelles acquisitions, les ouvrages suivants sont à signaler à titre indicatif :

- Grégoire Loiseau – Pascal Lokiec – Laurence Pecault-Rivolier [et alii.], *Droit de la représentation du personnel (édition 2019/2020)*, Paris, Dalloz, 2019.

- Maurice Cohen – Laurent Milet, *Le droit des comités sociaux et économique et des comités de groupe (édition 2019*), Issy-les-Moulineaux, LGDJ, 2019.

- Valérie Bardin-Fournairon, *Procès aux prudhommes de la saisine au jugement (édition 2019)*, Paris, Groupe Revue Fiduciaire, 2019

- Filip Dorssemont - Aurélie Frankart - Marc Morsa (sous la dir.), *Le travail détaché face au droit européen*, Bruxelles, Larcier, 2019

- Bernard Teyssié, *Droit européen du travail (6$^{e}$ édition*), Paris, LexisNexis, 2019

- Hélène Avignon – Jean-Pierre Terrier – Paul Ramackers, *Le système d'inspection du travail en France : Missions, organisation et prérogatives*, Paris, Wolters Kluver, 2019

Par ailleurs, en 2019 un local à proximité du Centre de documentation a été entièrement rénové et équipé pour héberger le fonds de Marcel David, donné à l'ISST par sa famille après sa mort. Les livres ont été installés sur les rayonnages et l'inauguration du « Salon Marcel David » ainsi qu'un travail de traitement et de catalogage des ouvrages auront lieu en 2020.

## Marie BUSCATTO

### Ouvrages de recherche

*Sociologies du genre,* Paris, Armand Colin, 2014 (réédition augmentée 2019).
*L'œuvre du genre* (dir.), Paris, L'Harmattan, 2019 (sous le nom collectif de Melody Jan-Ré).

### Direction d'un numéro spécial publié dans une revue à comité de lecture

"Getting old in art. Revisiting the trajectories of "modest" artists" / « Vieillir dans l'art. Repenser les trajectoires des artistes « modestes », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 50 (2), 2019.

### Articles dans une revue à comité de lecture

" 'Modest' artists standing the test of time. Artistic 'vocation', yes… but not just that! - Introduction", *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 50 (2), 2019, 9-26.
« Les féminisations du travail artistique contemporain", *Cahiers internationaux de symbolisme*, 152-153-154, 2019, 257-279.
« Vivre du théâtre d'entreprise : du compromis stratégique à l'exercice d'un art recomposé », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 50 (2), 2019, 123-146, (avec C. Ferro)

### Chapitre d'ouvrage collectif

« Les inégalités femmes-hommes en art dramatique dans tous leurs éclats - Préface ». *In* Doyon R. *Trajectoires professionnelles des artistes femmes en art dramatique. Singularités et mécanismes du 'plafond de verre'*, Paris, Association HF Île-de-France, 2019, 1-5.

### Comptes rendus de lecture

*Made in France. Studies in Popular Music* (London, Routledge, 2018). Note de lecture sur l'ouvrage de Gérôme Guibert, Catherine Rudent (eds), *Sociologie de l'art,* 2019, OPuS 29-30.
*Temporalités du travail artistique : le cas des musicien.ne.s et des plasticien.ne.s* (Paris, Ministère de la culture, 2017). Note de lecture sur l'ouvrage de Sabrina Sinigaglia-Amadio, Jeremy Sinigaglia, *Sociologie de l'art,* 2019, OPuS 29-30.
*« Le rap, ça vient d'ici ! » Musiques, pouvoir et identités dans le Gabon contemporain* (Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2017), Note de lecture sur l'ouvrage de Alice Aterianus-Owanga, *Ethnologie française*, 49 (3), 2019, 645-648.
*Evidence* (Chicago, The University of Chicago Press, 2017). Note de lecture sur l'ouvrage de Howard S. Becker, *Sociologie du travail*, 61 (1), 2019, https://journals.openedition.org/sdt/14279

*La règle de l'exception. Ecologie du cinéma français* (Paris, Editions de l'Ehess, 2015). Note de lecture sur l'ouvrage de Olivier Alexandre, *Sociologie de l'art,* 2019, OPuS 27-28, 161-164.

### Membre de comités scientifiques permanents

Membre du comité de rédaction de la revue académique anglophone internationale *Qualitative Sociology Review* (depuis 2007).
Membre du comité de rédaction de la revue académique anglophone internationale *Music and Arts in Action* (depuis 2011).
Membre du comité de rédaction (depuis 2017) et du conseil scientifique (de 2015 à 2017) de la revue académique francophone internationale *Recherches sociologiques et anthropologiques*.
Membre du conseil scientifique de la revue académique lusophone internationale *Todas as Artes* (depuis 2017).
Membre du comité de lecture de la revue *Genre, sexualité et société* (depuis 2012).
Membre du comité de lecture de la revue *Epistrophy* (depuis 2014).
Membre du comité scientifique des *Journées Internationales de Sociologie du Travail* (depuis 2003).
Membre élue du bureau du réseau *Qualitative Methods* de l'Association Européenne de sociologie (depuis 2005).
Membre du comité directeur du Réseau de recherche international et pluridisciplinaire « Marché du travail et Genre » (Mage) (depuis 2010).
Membre fondateur du comité directeur du Réseau de recherche international *Working in Music* (*WIM*) (depuis 2018).
Membre du comité scientifique de la collection *Music and Society* de l'éditeur Springer VS (depuis 2019).
Membre du comité scientifique de la collection *Arts dans la mondialisation* de l'éditeur Presses Universitaires de Rouen et du Havre (depuis 2019).
Membre du comité scientifique de la collection *Ethnographies plurielles* de l'éditeur Presses Universitaires Paris Ouest, Société d'Ethnologie française (depuis 2016).
Membre fondateur de l'*Axe transversal sur le Genre de Paris 1* (depuis juin 2008)

### Communications scientifiques internationales (invitées)

« Perspectives sociologiques sur les trajectoires des artistes », Artists Wanted!, Journée d'études, Académie Royale des Beaux Arts de Bruxelles, Belgique, 21 novembre 2019.
"Women in Jazz. From limiting processes to levers for transgression", *Invited guest talks*, University of Music and Performing Arts of Graz, Austria, June 14th, 2019.
"Using ethnography to study jazz scenes", *Doctoral seminar*, University of Music and Performing Arts of Graz, Austria, June 12th, 2019.
"Jazz as a way to resist social order. Lessons from Japanese professional musicians", *Jazz Journeys International Conference,* University of Music and Performing Arts of Graz, Austria, April 11th-14th, 2019.

### Communications scientifiques en France (invitées)

« Par delà les frontières. Du koto traditionnel aux musiques improvisées », Colloque international *Musiques, Mondialisation et Sociétés*, U. de Rouen, 22 octobre 2019.
« Musiciennes de jazz. Des processus contraires aux ressorts de la transgression », Journée d'études *Les femmes dans le jazz d'hier à aujourd'hui : état des lieux, perspectives de recherche*, U. de Tours, 4 octobre 2019.
« Musicien-ne de jazz au Japon. Echapper à sa « destinée » sociale ? », Séminaire *Musique et sciences humaines,* U. de Tours, 2 octobre 2019.
« Devenir musicien-ne de jazz au Japon : échapper à sa « destinée » sociale par la mobilité géographique ? », Séminaire *Mobilités spatiales et professionnelles des travailleur-se-s*, IDHE.S, 9 septembre 2019.

« Les inégalités femmes-hommes dans l'industrie musicale », Séminaire *Professions culturelles et inégalités de genre en France*, U. Paris 2, 6 février 2019.

### Membre de comités scientifiques ponctuels

European Sociological Association International Conference, *Qualitative Methods Network*, Manchester, Great Britain, August 20th – August 23rd, 2019.

### Valorisation de la recherche

« Dans les écoles de jeux vidéo, une division genrée du travail », *Les Echos Start*, Propos recueillis par Léa Taieb, 20 novembre 2019.
« Je suis non-binaire », reportage diffusé dans l'émission *Mise au point*, Propos recueillis par Anastase Liaros, RTS (télévision suisse), 27 octobre 2019.
Table ronde « Créatrices », *Journées du Matrimoine*, CNSMD de Lyon, 20 septembre 2019. « Festival de Marciac 2019 : où sont les musiciennes de jazz ? », Propos recueillis par Cécile Tessier, *Sud-Ouest*, 7 juillet 2019.
« Fête de la musique. Les femmes ne sont pas à la fête », Citations d'extraits de mon ouvrage *Femmes du jazz* par Fara C., *L'Humanité*, 21 juin 2019.
« Des ados 'ni tout à fait filles, ni tout à fait garçons' », Propos recueillis par Solène Cordier, *Le Monde*, 11 juin 2019.
« Art et féminisme – Nancy Spero », *Les podcasts du Centre Pompidou*, Extraits d'un interview réalisée par Elsa Daynac, mai 2019.
« Quelle répartition des métiers entre femmes et hommes ? », Propos recueillis par Adeline Raynal, *Pour l'éco*, avril 2019.
« Femmes du jazz et jazz de femmes », Emission *Jaâme* animée par Serge Mariani, *Art District Radio*, 17 avril 2019.
« Mr Jazz délaisse les femmes », Propos recueillis par L. Kehaili, M. Langlois, D. Le Jeune, *Magazin - EPJT*, avril 2019.
« Le mot juste: To make women feel welcome at work, France tries ... semantics », Propos recueillis par Colette Davidson, *Christian Science Monitor,* 21 mars 2019.
« Muses ou musiciennes ? Les femmes dans le jazz… », Emission *Les lundis du Duc* animée par Laurent Sapir et Sébastien Vidal, *TSF Jazz*, 4 mars 2019.
« Les femmes artistes en Touraine », Propos recueillis par Pauline Phouthonessy, *TMV Tours*, 27 février 2019.

## Antonella CORSANI

### Ouvrages :

M.C. Bureau, A. Corsani, O. Giraud, F. Rey (eds), *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique*, TeseoPress , 2019, 678 p. URL : https://www.teseopress.com/dictionnaire/

### Articles dans les revues scientifiques avec comité de lecture

J. Ballon, C. Bodet, M-C. Bureau, A. Corsani, N. de Grenier, A-L. Desgris, « Mutualiser le travail : une utopie concrète ? », *Les Mondes du Travail,* n. 23, novembre 2019-avril 2020, p. 65- 78

## Chapitres ouvrages collectifs :

L. Beuker, P. Borghi, M-C. Bureau, A. Corsani, B . Gazier et alii, « The place of self-employment in the European context. Evidence from nine country case studies : Belgium, France, Germany, Italy, the Netherlands, Slovenia, Spain, Sweden and the United Kingdom », in R. Semenza & F. Pichault (eds), *The Challenges of Self-Employment in Europe. Status, Social Protection and Collective Representation ,* Edward Elgar Publishing, 2019, p. 77 -139

A.Corsani, « Subordination/ Autonomie », in M.C. Bureau, A. Corsani, O. Giraud, F. Rey (eds), *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique* , TeseoPress , 2019, p. 509-519

M-C. Bureau, A. Corsani, « Fabriques Instituantes » in M.C. Bureau, A. Corsani, O. Giraud, F. Rey (eds), *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique*, TeseoPress , 2019, p.139-148

M-C. Bureau, A. Corsani, « Entrepreneur Salarié », in M.C. Bureau, A. Corsani, O. Giraud, F. Rey (eds), *Les zones grises des relations de travail et d'emploi. Un dictionnaire sociologique*, TeseoPress , 2019, p. 113-124

## AUTRES ACTIVITES

### Direction de recherches

*Fabriquer l'égalité : La Recherche-Action comme outil d'un dialogue social territorial.* Projet financé par la DIRECCTE. Co-pilote du projet. 2018-2019

### Organisation de manifestations scientifiques

Organisation du séminaire « De la chasse aux sorcières à la fabrique de l'égalité », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, mai-novembre 2019

### Conférences sur invitation

« Critiques du capital et du capitalisme », conférence dans le cadre du Cycle de conférences organisé par Stephen Bouquin : *Mondes contemporains et sociologies marxistes*, Université d' Evry, 22 février 2019

« Interroger l'autonomie dans la théorie et dans la pratique » , conférence dans le cadre de la Journée d'Études : *Transformations du travail et des modes de vie : autonomies et hétéronomies,* MSH Lyon, 5 avril 2019

« Capitalisme, biocapitalisme, ou ? » Table ronde avec D. Meda, M. Benegiamo, L. Pellizzoni, A. Orléan, A. Corsani, J-M. Harribey, dans le cadre du séminaire *Mutations du capital ? Nature et valeur dans la crise écologique.,* EHESS, Paris, 24 septembre 2019

« Capitale, Conoscenza e Riproduzione della Vita », conférence dans le cadre du séminaire *Il valore e le cose. Teoria, critica e nuove prospettive ,* Université de Pise, 28 novembre 2019

### Enseignements à l'Étranger

Professeur invité Université de Ouagadougou 1. Cours dans le cadre du Master Agrinovia, 4-14 décembre 2019

Séminaire dans le cadre de L'École Doctorale du Département de Sciences Politiques, Université de Pise, 27 novembre 2019

### Activités Éditoriales

Membre du Comité de Rédaction de la revue *Work, Employment and Organisation*, section *Frontiers in Sociology* (depuis 2018)

### Autres

Membre du Comité de Rédaction de la revue d'écologie politique : *Ecorev* (depuis 2019)

## Lætitia DRIGUEZ

### Chapitres dans des ouvrages collectifs

« La notion d'entreprise sociale », *in Liber Amicorum en hommage au professeur Rodière : Le droit social international et européen en mouvement*, 2019

### Articles

« Les organisations mutualistes face à la réglementation européenne », *L'ENA hors-les murs*, 2019, pp. 13-14.

« De l'intérêt de créer un nouveau concept : la lucrativité limitée », *CIRIEC Working Papers,* 19/08, août 2019.

« Détachement de travailleurs : les nouvelles règles du jeu », *Sem. Soc. Lamy* n° 1888-1889, suppl. 23 déc. 2019, pp. 21-29.

« L'irrésistible attraction du régime de la preuve des discriminations », *Sem. Soc. Lamy* n° 1888-1889, suppl. 23 déc. 2019, pp. 38-43.

« Relations de travail atypiques : travail à durée déterminée et travail à temps partiel », *Sem. Soc. Lamy* n° 1888-1889, suppl. 23 déc. 2019, pp. 47-53.

« Extensions et limites du droit du transfert d'entreprise », *Sem. Soc. Lamy* n° 1888-1889, suppl. 23 déc. 2019, pp. 62-67.

### Notes d'arrêt

- CJUE, 25 octobre 2018, aff. C-331/17, Sciotto : Succession abusive de CDD : *Europe* janv. 2019, comm. 44
- CJUE, 25 octobre 2018, aff. C-451/17, Walltopia AD : Travailleurs recrutés pour être détachés : *Europe* janv. 2019, comm. 27.
- CJUE, gd ch. 6 novembre 2018, aff. jtes C-569/16 et C-570/16, Bauer, CJUE, gd ch., 6 novembre 2018, aff. C-619/16, Kreuziger, CJUE, gd ch. 6 novembre 2018, aff. C-684/16, Max-Planck-Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften eV : Congés annuels payés : *Europe* janv. 2019, comm. 42
- CJUE, 7 novembre 2018, aff. C-432/17, O'Brien : Travail à temps partiel : *Europe* janv. 2019, comm. 47

- CJUE, gd. ch., 13 novembre 2018, aff. C-33/17, Čepelnik : Détachement de travailleurs et mécanisme anti-fraude : *Europe* janv. 2019, comm. 25
- CJUE, 14 novembre 2018, aff. C-18/17, Danieli & C. Officine Meccaniche e. a. : Détachement de travailleurs et dispositions transitoires : *Europe* janv. 2019, comm. 25
- CJUE, gd. ch., 20 novembre 2018, aff. C-147/17, Sindicatul Familia Constaţa : Directives santé et temps de travail : *Europe* janv. 2019, comm. 43
- CJUE, 21 novembre 2018, aff. C-245/17, Viejobueno Ibáñez et de la Vara González : Travail à durée déterminée : *Europe* janv. 2019, comm. 45
- CJUE, 21 novembre 2018, aff. C-619/17, de Diego Porras: Travail à durée déterminée : *Europe* janv. 2019, comm. 46
- CJUE, 13 décembre 2018, aff. C-385/17, Hein : Congés annuels payés : *Europe* févr. 2019, comm. 101
- CJUE, gd. ch., 15 janvier 2019, aff. C-258/17, E. B. : Discrimination en raison de l'orientation sexuelle : *Europe* mars 2019, comm. 130
- CJUE, 24 janvier 2019, aff. C-477/17, Balandin e. a. : Sécurité sociale – Ressortissants d'Etats tiers : *Europe* mars 2019, comm. 123
- CJUE, 7 février 2019, aff. C-49/18, Escribano Vindel : Discrimination en raison de l'âge : *Europe* avril 2019, note 157
- CJUE, 7 février 2019, aff. C-322/17, Bogatu : Circulation des travailleurs et prestations familiales *: Europe* avril 2019, note 157
- CJUE, 13 mars 2019, aff. C-437/17, Gemeinsamer Betriebsrat EurothermenResort Bad Schallerbach : Récompense de l'ancienneté au travail : *Europe* mai 2019, comm. 197
- CJUE, 14 mars 2019, aff. C-134/18, Vester : Droit aux prestations d'invalidité : *Europe* mai 2019, comm. 199
- CJUE, 14 mars 2019, aff. C-372/18, Dreyer : Notion de prestation de sécurité sociale : *Europe* mai 2019, comm. 200
- CJUE, 11 avril 2019, aff. jtes C-29/18, C-30/18 et C-44/18, Cobra Servicios Auxiliares, Contrats à durée déterminée : *Europe* juin 2019, comm. 253
- CJUE, 8 mai 2019, aff. C-161/18, Villar Láiz : discrimination indirecte en raison du sexe : *Europe* juil. 2019, comm. 289
- CJUE, 8 mai 2019, aff. C-24/17, Österreichischer Gewerkschaftbund et CJUE, 8 mai 2019, aff. C-396/17, Leitner : Discrimination en raison de l'âge : *Europe* juil. 2019, comm. 290.
- CJUE, 8 mai 2019, aff. C-494/17, Rossato : Sanction des abus de recours aux CDD : *Europe* juil. 2019, comm. 291
- CJUE, 8 mai 2019, aff. C-194/18, Dodič : Transfert d'entreprise et courtage en bourse : *Europe* juil. 2019, comm. 292
- CJUE, 8 mai 2019, aff. C-486/18, Praxair MRC : Congé parental d'éducation : *Europe* juil. 2019, comm. 295
- CJUE, 8 mai 2019, aff. C-631/17, Inspecteur van de Belastingdienst : Législation sociale applicable aux marins : *Europe* juil. 2019, comm. 271
- CJUE, 16 mai 2019, aff. C-509/17, Plessers : Transfert d'entreprise en faillite : *Europe* juil. 2019, comm. 293
- CJUE, 14 mai 2019, aff. C-55/18, CCOO : Temps de travail : *Europe* juil. 2019, comm. 294
- CJUE, 15 mai 2019, aff. C-677/17, Çoban : Circulation des travailleurs et accord d'association CEE-Turquie, *Europe* juil. 2019, obs. 276
- CJUE, 6 juin 2019, aff. C-33/18, V : Disposition transitoire du règlement (CE) n° 883/2004 : *Europe* août-sept 2019, comm. 326
- CJUE, 13 juin 2019, aff. C-664/17 : Ellinika Nafpigeia : Transfert d'entreprise : *Europe* août-sept 2019, comm. 344
- CJUE, 13 juin 2019, aff. C-317/18 :Correia Moreira : Transfert d'entreprise : *Europe* août-sept 2019, comm. 345

- CJUE, 20 juin 2019, aff. C-404/18, Hakelbracht e. a. : Lutte contre les discriminations : *Europe* août-sept 2019, comm. 343
- CJUE, 20 juin 2019, aff. C-72/18, Ustariz Aróstegui : Travail à durée déterminée : *Europe* août-sept 2019, comm. 346
- CJUE, 4 sept 2019, aff. C-473/18, Bundesagentur für Arbeit – Familienkasse Baden-Württemberg : *Europe* nov. 2019, obs. 431
- CJUE, ord., 5 sept 2019, aff. C-801/18, Caisse pour l'avenir des enfants : *Europe* nov. 2019, comm. 422
- CJUE, 11 sept 2019, aff. C-397/18, Nobel Plastiques Ibérica : Discrimination en raison du handicap : *Europe* nov. 2019, comm. 446
- CJUE, 12 sept 2019, aff. jtes C-64/18, C-140/18 et C-148/18, Maksimovic : Détachement de travailleurs : *Europe* nov. 2019, comm. 425
- CJUE, 18 sept 2019, aff. C-366/18, Ortiz Mesonero : Congé parental : *Europe* nov. 2019, comm. 447
- CJUE, 18 sept 2019, aff. C-32/18, Moser : Coordination des droits aux prestations familiales : *Europe* nov. 2019, obs. 432
- CJUE, 19 sept 2019, aff. jtes C-95/18 et C-96/18, Van den Berg et Giesen et CJUE, 19 sept 2019, aff. C -96/18, Franzen : Sécurité sociale des travailleurs migrants occasionnels : *Europe* nov. 2019, comm. 423
- CJUE, 3 octobre 2019, aff. C-274/18, Schuch-Ghannadan : Travail à temps partiel et preuve des discriminations indirectes : *Europe* déc. 2019, comm. 503
- CJUE, 7 octobre 2019, aff. C-171/18, Safeway : Egalité femmes-hommes et régime de pension professionnel : *Europe* déc. 2019, comm. 504

## Organisation de la recherche

Direction et organisation du colloque international : « Regards croisés universitaires et syndicaux sur l'OIT : quelles ambitions pour le deuxième centenaire ? », 23 septembre 2019, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

## Communications scientifiques dans des colloques internationaux

8 juin 2019 : « The interest in creating a new legal concept : limited lucrativity », in 7th CIRIEC International Research Conference on Social and Solidarity Economy : Moving Towards a New Economic System, Bucarest, 6 -9 juin 2019

23 septembre 2019 : Introduction au colloque « Regards croisés universitaires et syndicaux sur l'OIT : quelles ambitions pour le deuxième centenaire ? », Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

## Expertise scientifique

2018-2019 : Experte auprès du Comité économique et social européen :

Rédaction d'un avis d'initiative « Vers un cadre juridique européen adapté pour les entreprises de l'économie sociale » (INT/871) – rédaction du projet de texte et participation aux groupes de travail : 13 février 2019, 3 avril 2019 et 28 mai 2019 (adoption du texte en session Marché Intérieur) – Vote et adoption en plénière en juillet 2019.

### Autres responsabilités scientifiques

- Membre du comité de rédaction de la Revue *Europe*
- Co-responsable de la rédaction du numéro spécial annuel « Actualité du droit social européen » pour la Revue *Semaine Sociale Lamy*

## Marc LORIOL

### Ouvrages et direction de numéro de revue

Marc Loriol (dir), 2019, *Stress and suffering at work - the role of culture and society*, Palgrave Macmillan, 219 p.

Marc Loriol (dir), 2019, Dossier : Ecrire le travail : Le réel à l'épreuve de la littérature, *Les mondes du travail*, n°22.

### Chapitres d'ouvrages

Marc Loriol, 2019, What Does the Social Construction of Stress Mean? In Marc Loriol (dir), in *Stress and suffering at work - the role of culture and society*, Palgrave Macmillan, p. 1-19.

Marc Loriol, 2019, The Different Dimensions of the Social Construction Process, In Marc Loriol (dir), in *Stress and suffering at work - the role of culture and society*, Palgrave Macmillan, p. 105-128.

Marc Loriol, 2019, How social constructionist perspective helps to shed light on new approaches to prevention and interventions, In Marc Loriol (dir), in *Stress and suffering at work - the role of culture and society*, Palgrave Macmillan, p. 197-213

### Articles dans des revues à comité de lecture

Loriol M (2019), Une approche littéraire de la souffrance au travail. Thierry Beinstingel et les suicides à France Télécom, *La Revue des Conditions de Travail,* 9, p. 35-43.

Gérard Mordillat et Marc Loriol, 2019, Pour un écrivain, écrire sur le monde du travail, c'est se mettre directement dans un ghetto (entretien avec Gérard Mordillat réalisé par Marc Loriol), *Les Mondes du Travail*, 22, p. 3-12.

Marc Loriol, 2019, Le réel à l'épreuve de l'écriture, *Les Mondes du Travail*, 22, p. 13-28.

Marc Loriol, 2019, Gérer collectivement la honte sociale. Quand des romanciers évoquent le travail dans les abattoirs, *Les Mondes du Travail*, 22, p. 83-94.

### Articles dans des revues sans comité de lecture

Marc Loriol, 2019, De la charge de travail à la souffrance. Des médiations complexes ou les cadres en panne de sens, *Revue Cadres*, n° 481.

### Articles de vulgarisation / Participation au débat public (hors Internet)

Marc Loriol, 2019, Tribune ; Citéco : nouvelle cité des sciences ou temple du libre-échange ? *Libération* du 09/07/2019.

### Publications / vulgarisation en ligne sur support électronique

Marc Loriol, 2019, Procès France-Télécom. Une santé au travail complexe et mal connue par les prévenus et la défense, *La Petite Boite à Outil SUD/Solidaires*, mis en ligne le 19 juin 2019.

Marc Loriol, 2019, Service de l'Etat et conflits d'intérêt, *Reporterre*, mis en ligne le 12 juin 2019.

Marc Loriol, 2019, Face au malaise des policiers : une réforme en profondeur plutôt que des psychologues. *The Conversation*, mis en ligne le 25 avril 2019.

### Recensions d'ouvrages scientifiques

Marc Loriol, 2019 : Graeber, David (trad. de l'anglais), *Bullshit Jobs*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2018, dans *Les mondes du travail*, n° 23.

### Présentation de travaux à des séminaires, colloques, journées d'étude, etc. internationaux

Conférence « Risques psycho-sociaux et qualité de vie au travail » pour les 19e Journées de la médecine maritime, Les 28 et 29 mars 2019, École Nationale Supérieure Maritime – ENSM. Le Havre.

Intervention sur « Digitalisation, organization and working conditions », at Fact-Finding Seminar on Digitalisation, le 28/02/2019 de 9h00 à 16h30 au « Conference Center Albert Borschette », European Union, Brussels.

Conférence invitée « Affaiblissement des collectifs et emprise des logiques comptables : un cercle vicieux contemporain » au Colloque "Les formes contemporaines de l'emprise : travail, organisation, management et marché", du 11 au 13 septembre 2019 à l'Université de Mons (Belgique)

### Présentation de travaux à des séminaires, colloques, journées d'étude, etc., nationaux

Groupe de travail « Conditions de travail et collaborateurs » : Table-ronde sur les notions de risques psychosociaux et de harcèlement, Assemblée nationale, Paris le 30/01/2019.

Conférence « QVT et préservation des collectifs de travail », groupe de travail de l'Observatoire national de la Qualité de vie au travail (QVT) des professionnels de santé, médico-sociaux, le 17/04/2019 à Paris, Ministère de la santé et EHESP.

Conférence « QVT et transformation des métiers de la fonction publique », lors de la Conférence Annuelle Institut Cochin sur « l'Evolution de nos métiers (la comprendre, l'accompagner, l'accepter, etc) », le 13 mai 2019 à Paris.

Conférence « Une approche interactionniste et processuelle des RPS au travail », Préventica Paris Porte de Versailles, le 22 mai 2019.

Conférence invitée « Usages de substances psychoactives et travail. Un regard sociologique », le 13 juin 2019, CDPA de Moselle à Metz.

Conférence sur difficultés et nécessité de l'interdisciplinarité dans l'étude des RPS, Séminaire résidentiel de l'IDHES, Université de Nanterre, le 10 septembre 2019.

Introduction sur les effets pervers et la logique politique du NMP, pour la Journée d'études "Le travail au cœur des transformations de la fonction publique", ANACT et GIS GESTES le 24 septembre 2019 à la MSH Paris-Nord.

Conférence invitée « Burn-out : approche critique et historique », Journée de la Société de Médecine et de Santé au Travail de l'Ouest, « Harcèlement, burn-out, stress : dépasser les concepts pour agir », Rennes le 10 octobre 2019.

## Nicole MAGGI-GERMAIN

### Valorisation de la recherche

INTERVIEWS

Presse/médias français

**« Marche ou grève : histoire d'une conquête », France culture,** Entendez-vous l'éco ? 3 déc. 2019, 14h-15h https://www.franceculture.fr/emissions/entendez-vous-leco/entendez-vous-leco-emission-du-lundi-02-decembre-2019

« Harvard prépare la "Nouvelle donne" de la négociation collective », *Miroir Social*, 14 mars 2019 (https://www.miroirsocial.com/)

### Direction de rapport de recherche

Maggi-Germain Nicole (2019), *Le fait religieux en entreprise. Étude réalisée à partir d'une analyse des transformations économiques et sociales sur le bassin aéroportuaire de Roissy*, Rapport de recherche, Appel à manifestation d'intérêt politique travail n° E11179178, Direccte d'Ile de France, 159 p.

### Coordination de dossiers thématiques pluridisciplinaires

Maggi-Germain Nicole (2019), *La réforme de la fonction publique, Droit social, n° spécial pluridisciplinaire, n° 12, déc., 54 p.*

### Chapitre publié dans un ouvrage collectif étranger

Maggi-Germain Nicole (2019), 7. robotique et intelligence artificielle. Réflexions sur quelques enjeux juridiques et anthropologiques, in 1. CUARTA REVOLUCIÓN INDUSTRIAL Y ROBÓTICA, *Revista de Direito do Trabalho* (Brésil) - n° spécial (Actes du colloque CIELO – Uruguay 20108), p. RR-7.1

https://proview.thomsonreuters.com/launchapp/title/rt/monografias/190597006/v1/page/RR-7.1

## Article publié dans un ouvrage collectif Français

Maggi-Germain Nicole (2019), « L'entreprise et la communauté de travail », in F. de la Morena *Laïcité : une question de frontière(s)*, LexisNexis, 199 p., p. 109-112

## Articles publiés dans des revues françaises à comité de lecture

Maggi-Germain Nicole (2019), « Existe-t-il un droit commun du travail ? », in La réforme de la fonction publique, *Droit social*, n° spécial pluridisciplinaire coordonné par Nicole Maggi-Germain, n° 12, déc., p. 1034 à 1041

Maggi-Germain Nicole (2019), « La réforme de la fonction publique : chronique d'une mort annoncée ? », in La réforme de la fonction publique, *Droit social*, n° spécial pluridisciplinaire coordonné par Nicole Maggi-Germain, n° 12, déc., p. 992 à 994

Maggi-Germain Nicole (2019), « Socialisation du risque économique et redistribution des responsabilités », in *Le travail en quête de responsabilités*, numéro spécial pluridisciplinaire de la revue Sociologie du travail, vol. 61 - n°2, avril-juin 2019, coordonné par Michel Lallement et Bénédicte Zimmermann.
https://journals.openedition.org/sdt/17619 ;
Également publié dans la revue Droit social, novembre 2019, p. 848-855

## Organisation de colloques internationaux

**L'impact des normes de l'O.I.T. sur la scène internationale,** Colloque international organisé dans le cadre du centenaire de l'Organisation internationale du travail, avec le soutien Réseau International CIELO Laboral et du Réseau d'excellence Red de estudio y difusión del impacto de las nuevas TIC Sen la empresa (ministère de la recherche espagnol), 24 septembre 2019, Université Paris 1.
https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/isst/colloque-international-sur-le-centenaire-de-loit/
https://mediatheque.univ-paris1.fr/video/1876-limpact-des-normes-de-loit-sur-la-scene-internationale-1/
https://mediatheque.univ-paris1.fr/video/1877-limpact-des-normes-de-loit-sur-la-scene-internationale-2/
https://mediatheque.univ-paris1.fr/video/1878-limpact-des-normes-de-loit-sur-la-scene-internationale-3/

## Communications dans des colloques internationaux

**Colloque international** *Regards croisés universitaires et syndicaux sur l'OIT : quelles ambitions pour le deuxième centenaire ?,* 23 sept. 2019, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ISST/École de Droit de la Sorbonne et Institut de recherche en droit international et européen de la Sorbonne.
Titre de la communication : La place des instituts du travail dans les formations syndicales au droit international : contribution à la construction d'une université ouverte

**Projet *Rebalancing Economic and Political Power : A Clean Slate for the Future of Labor Law*, Harvard Law School** (Cambridge, USA) 15 et 16 janvier 2019
Atelier : Levels, Actors and Scope of Bargaining
Titre de la communication : From Collective Bargaining to Social Dialogue: New Legal Framework, New Paradigm for the French Labor relationship, 15 janvier 2019

### Communications dans des colloques nationaux

**Faculté de Droit de Poitiers,** Numérisation du travail : enjeux juridiques en santé et sécurité au travail, 14 mars 2019
Titre de la communication : « Économie digitale et travail salarié ».

### Réseaux scientifiques internationaux

**Depuis 2015, Membre du Comité exécutif international du réseau collaboratif CIELO** (Communauté pour la recherche et les études sur le travail et le champ professionnel (http://www.cielolaboral.com/fr/)

**Depuis 2017, Membre du Comité scientifique de la revue numérique bimestrielle *Professionalità studi*,** dirigée par Giuseppe Bertagna, Professeur en Sciences de l'éducation à l'Université de Bergame, et Michele Tiraboschi, Professeur de droit du travail à l'Université de Modèle et de Reggio Emilia – http://riviste.gruppostudium.it/professionalit%C3%A0/professionalit%C3%A0-studi

**Membre du Comité scientifique international de ADAPT,** association créée en 2000 par Marco Biaggi afin de développer les études et les recherches internationales autour des questions du travail (http://englishbulletin.adapt.it/members-of-adapt-international-scientific-committee/)

**Depuis 2019, Membre du Comité éditorial de la** *Revista de Direito do Trabalho* (Brésil)

**Évaluatrice** pour la Fondation Maison des Sciences de l'Homme dans le cadre du projet d'accueil de chercheurs étrangers – programme DEA (Directeurs d'études associés) (http://www.fmsh.fr/fr/international/29072)

## Jean-Marie MONNIER

### Articles publiés dans des revues à comité de lecture

"L'espace des biens et les formes de la gouvernance des relations économiques", *Revue française de finances publiques*, n° 148, Novembre 2019, pp.

"Regards sur la microéconomie de la corruption et son impact sur les finances publiques", *Revue française de finances publiques*, n° 147, septembre 2019, pp. 35-45.

"Les rapports et regards de la territorialité de l'impôt sur les sociétés avec l'économie", *Revue française de finances publiques*, n° 146, mai 2019, pp. 37-57.

### Chapitres dans des ouvrages collectifs

"Justice sociale par le marché ou par l'Etat ?", *in* Michel Bouvier (Dir.), *Finances publiques et justice sociale*, LGDJ Lextenso, Paris, 2019, pp. 59-67.

"Le défi de la maîtrise de la dette publique et du retour à l'équilibre, le point de vue de l'économiste", *in* Mathieu Conan et Ludovic Ayrault (dir.), *Les premières lois financières de la présidence Macron*, IRJS Éditions, Paris, 2019, pp. 277-283.

### Communications scientifiques dans des colloques internationaux

"Comment les prélèvements obligatoires peuvent-ils être au service de la justice sociale ?", *Colloque France-Brésil sur la fiscalité*, Faculdade de Direito da UFMG, Belo Horizonte, 11 et 12 avril 2019.

### Communications scientifiques dans des colloques nationaux

" Les biens communs vus par l'économie", *Les tiers-lieux*, Conférence débat organisée par FONDAFIP, la Revue Française de Finances Publiques avec le soutien de l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le mardi 14 mai 2019.

Discutant, *La dette publique, quels enjeux ?*, Conférence débat organisée par FONDAFIP, la Revue Française de Finances Publiques avec le soutien de l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le mercredi 27 novembre 2019.

### Valorisation de la recherche

Interview intégrée à l'article " *O que está em jogo com o fim da unanimidade fiscal na Europa?*" (*« Qu'est-ce qui est en jeu avec la fin de la règle de l'unanimité fiscale en Europe? »*) de Pedro Crisostomo, *Publico* (Portugal), le 24 février 2019, https://www.publico.pt/2019/02/24/economia/noticia/jogo-fim-unanimidade-fiscal-europa-1863206#gs.WgyIJt2z

### Direction d'un programme de recherche

Direction pour l'équipe française CNRS-Centre d'Économie de la Sorbonne du programme DECODE "Decentralized Citizens Owned Data Ecosystem", contrat avec l'Union Européenne représentée par la Commission Européenne. Le programme de 36 mois court sur la période 2017-2019.

### Autres responsabilités scientifiques

- Membre du comité de rédaction de la Revue Française de Finances Publiques
- Chargé de mission à la Fondation Internationale de Finances Publiques (FONDAFIP)
- Membre du jury du prix de Thèse 2019 de la Cour des Comptes.

## Joseph-Antoine MORIN

### Publications

Note sous Cass. soc, 17 avril 2019 (pourvoi n° 17-27.096), « De la responsabilité de l'employeur pour des obligations mises à la charge de tiers par un accord collectif », *RDT*, 2019, p. 583.

## Anne MULLER

Elue au Conseil de laboratoire IDHE.S-UMR 8533, élection du 22 janvier 2019

Nommée au Conseil national des universités pour les disciplines de santé par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Deuxième collège. Section 92 : *Personnels enseignants-chercheurs en sciences infirmières.* Arrêté du 6 décembre 2019 portant nomination au Conseil national des universités pour les disciplines de santé.

### Activité de recherche dans le domaine des sciences de l'éducation et de la santé

Direction d'un projet de recherche sur le thème des apprentissages infirmiers informels en santé mentale. Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande, Monestier-Merlines, Corrèze.

Direction d'un projet de recherche pour la CFTC financé par l'agence d'objectif de l'Ires, sur le thème : « Les perspectives du compte personnel d'activité (CPA) *». Projet à finaliser pour le quatrième trimestre 2020*. Titre de l'étude à définir.

Participation au sein du laboratoire CREF, EA 1589 aux séminaires de recherche.

Co-animation des ateliers de recherches doctorales
Jurys de soutenance de thèse blanche
Accompagnement de mémoire d'étudiants cadres de santé
Comités de suivi de thèse en sciences de l'éducation

### Participation à des journées d'études nationales en tant que membre de l'/du

Association de recherche en soins infirmiers (ARSI)
Réseau national des infirmiers docteurs en sciences (RésIdoc)
Association des Enseignants et Chercheurs en Sciences de l'Education (AECSE)

### Participation aux comités scientifiques de revues

Savoirs. Revue internationale de recherches en éducation et formation des adultes. Directeur de la publication : Philippe Carré. Paris : L'Harmattan.
Foeven. Fédération des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale. Ressources éducatives.

Expertise d'articles pour des revues dans des champs académiques et professionnels.

Savoirs. Revue internationale de recherches en éducation et formation des adultes. Directeur de la publication : Philippe Carré. Paris : L'Harmattan.
Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière. Paris : Masson.
Revue *Éducation, Santé, Société.* Directeur de publication : Dominique Berger /UNIRéS, le Réseau des universités pour l'éducation à la santé

### Publications

### Chapitres d'ouvrages-ouvrages

Co-coordination d'un ouvrage (2019) : « Quand la recherche est étudiante », revue *SpécifiCITéS,* n°14, Editeur : Champ social. Directeur de la publication : Alain Vulbeau. Centre de recherches en Education Formation (CREF, EA1589).

Co-coordination de deux publications sur le thème de la santé, Fédération des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale.

Education à la santé « yes, we care » !. *Revue Foèven-Ressources éducatives*, n°178, Décembre 2019.

« Quelles ressources éducatives pour promouvoir la santé ? ». *Revue Foèven-Ressources éducatives,* n°177, Juin 2019.

Muller, A. (2019). Traduction en anglais de l'ouvrage : *Fiches anatomie-physiologie*. Paris : Masson.

### Articles

Muller, A. (2019). La vaccination en révolution. *Revue Foèven-Ressources éducatives,* (177). 60-66.

Muller, A. & Roussely, B. (2019). Introduction aux écrits de recherche des cadres de santé. *Spécificités*, 14 (3), 92-96.

### Communications à des colloques européens et internationaux

Muller, A. (2019). Professionnalisation des soignant.e.s et innovation pédagogique. Colloque REF, Toulouse, 11 juillet 2019.

Muller, A. (2019). De la perception du patient comme « partenaire » dans la relation soignant-soigné à la modélisation d'un partenariat en santé. AREF Bordeaux, 5 juillet 2019

Muller, A. (2019). Pratiques de coopération partenariale en santé : enjeux de savoirs et luttes de pouvoir entre professionnels et patients. Colloque Association française de sociologie, Nanterre : Pratiques coopératives et participatives en santé : partage des tâches et redéfinition des frontières professionnelles, enjeux de savoirs et luttes de pouvoir, 28 mars 2019.

### Séminaires, journées d'études et de recherche

Association de recherche en Soins Infirmiers. Les sciences infirmières : savoir, enseignement et soin. Rapporteur d'un atelier : Approches infirmières des soins fondées sur la théorie du confort des soins infirmiers de niveau intermédiaire de Katharine Kolcaba (2003). FIAP Jean Monnet. Paris, samedi 16 novembre 2019.

ISST Bourg la Reine. Identifier et écrire ses compétences. Expériences syndicales : quelle reconnaissance pour quelles valorisations ? 3èmes Rencontres IRES-ISST, jeudi 13 juin 2019.

Comité d'Entente des Ecoles Préparant Aux Métiers de l'Enfance (CEEPAME). Problématique et perspective de l'universitarisation des puéricultrices. Boulevard Brune, Paris, vendredi 18 janvier 2019.

## Dorothée SIMONNEAU

### Publications

"Le voile en entreprise : le cadrage des juges du fond", *Bulletin joly Travail*, n°5, mai 2019, p.9

## Christophe VIGNEAU

### Publications

#### Articles

La baisse du contentieux est-elle le signe d'une pacification de la relation de travail ?, *Revue de droit du travail*, 2019, p.227

« Le contentieux prud'homal à l'épreuve de l'encadrement de l'indemnisation des licenciements injustifiés », in Les ordonnances de l'automne 2017 : point d'aboutissement d'un changement de modèle du droit du travail ?, Université de Cergy-Pontoise / LEJEP, Sept.2019,

#### Communications dans des colloques internationaux

La place du religieux dans les relations de travail en France, LABOUR LAW AND FORMS OF MANIFESTATION OF RELIGIOUS CONVICTIONS, 20/21 septembre 2019, Université de Parme, Italie

## Juan Sebastian CARBONELL, Ater

### A paraître

« Négocier et contester la nouvelle organisation du temps de travail dans une usine automobile », *Socio-économie du travail,* 2019/2, n°6 (pagination à venir).

### Traduction et édition

(avec F. Haselden, V. Heimendinger et M. Leclerc) Judith Butler*, Deux lectures du jeune Marx*, Les Éditions sociales, Par$^{is,\ 17}$ octobre 2019.
(avec U. Palheta, A. Perdoncin et Q. Ravelli) Michael Burawoy, Conversations avec Bourdieu, Éditions Amsterdam, Par$^{is,\ 10}$ mai 2019.

### Chapitres d'ouvrages

(avec A. Koechlin, U. Palheta et Q. Ravelli) « Les angles morts de Bourdieu », in Burawoy Conversations avec Bourdieu, Éditions Amsterdam, 10 mai 2019, p. 8-46.

### *4) Directions de thèses*

Les enseignant.e.s-chercheur.e.s habilité.e.s et rattaché.e.s à l'ISST encadrent également des thèses :

**Marie BUSCATTO**, sociologue (IDHE.S)

Soutenance en 2019

Mathilde PROVANSAL *Artistes mais femmes. Formation, carrière et réputation dans l'art contemporain* (rattachée à l'IDHE.S).

En préparation

Depuis octobre 2016, Camille CASALE réalise une thèse intitulée *La santé dans l'enseignement de la danse classique : des logiques en tensions* (co-tutelle avec le département d'Études culturelles de Paris 1, rattachée à l'IDHE.S et à ACTE).

**Marc LORIOL**, Directeur de recherche au CNRS

Jean-Marc LAIRAUDAT (Mécanismes de confiance entre institution et acteurs : EDF face aux impayés (co-direction avec Norbert Alter, rattaché à l'IDHE.S et à l'IRISSO).

Deede SALL (La gestion et la prévention du stress et des RPS. Comparaison entre les TPE et les grandes entreprises, rattachée à l'IDHE.S) ont soutenu leur thèse en 2017.

Inscrite depuis 2015 Hajar JERDIOUI (La construction sociale des risques psychosociaux dans le contexte socio-économique marocain : comparaison entre les métiers des industries de carrières et des SSII (co-direction internationale avec le Pr. Houcine Berbou, rattachée à l'IDHE.S et à l'ENCG S) doit soutenir en juin 2019.

**Nicole MAGGI-GERMAIN**, juriste, Maître de conférences HDR (laboratoire Droit et changement social - DCS / Maison des sciences de l'Homme Ange Guépin)

En préparation

En préparation depuis 2018
Neda ASKARINYA, Les mécanismes de distribution des risques sociaux, Faculté de Droit de Nantes, École doctorale Droit Économie Gestion Environnement Société et Territoires (DEGEST) et Laboratoire "Droit et Changement Social (UMR CNRS 6297) – Thèse préparée en co-direction avec le professeur Ali-Akbar GORDJI, Université Shahid Beheshti, faculté de droit de Téhéran (Iran)
L'étudiante bénéficie d'une bourse doctorale attribuée par le gouvernement français

Ana Carolina DE MATOS, Le Droit à la déconnexion dans une perspective franco-brésilienne, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne - École de droit de la Sorbonne (EDDS) et Institut de recherches juridiques de la Sorbonne (IRJS – équipe d'accueil EA4150- CNRS) - en préparation depuis novembre 2018
Lauréate du programme de bourse d'excellence Eiffel
(https://www.campusfrance.org/fr/le-programme-de-bourses-d-excellence-eiffel)

Hermann Martial NDJOKO, *La discrimination syndicale*, Faculté de Droit de Nantes, École doctorale Droit Économie Gestion Environnement Société et Territoires (DEGEST) et Laboratoire "Droit et Changement Social (UMR CNRS 6297)

En préparation depuis 2016, Mbouly SYLLA réalise une thèse intitulée *L'impact du numérique sur les relations de travail*, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne - École de droit de la Sorbonne (EDDS) et Institut de recherches juridiques de la Sorbonne (IRJS – équipe d'accueil EA4150- CNRS).
L'étudiant bénéficie d'une CIFRE

En préparation depuis 2015, Clément COUEDEL réalise une thèse intitulée *Normalisation et droit du travail*, Faculté de Droit de Nantes, École doctorale Droit Économie Gestion Environnement Société et Territoires (DEGEST) et Laboratoire « Droit et Changement Social » (UMR CNRS 6297).

En préparation depuis 2013
Karim ELHACOUMO réalise une thèse intitulée *Le concept de dialogue social : entre démocratie sociale et autonomie des partenaires sociaux*, Université Paris 1 (École doctorale de droit de la Sorbonne et Institut de Recherches Juridiques de la Sorbonne (IRJS)). L'étudiant a bénéficié d'une CIFRE[27]

En préparation depuis 2013 (soutenance prévue en 2019)
Louise GOBIN réalise une thèse intitulée *Nouvelles formes d'organisations du travail, nouveaux statuts d'emploi. L'exemple de la vente directe*, Faculté de Droit de Nantes, École doctorale Droit Économie Gestion Environnement Société et Territoires (DEGEST) et Laboratoire « Droit et Changement Social » (UMR CNRS 6297). L'étudiante a bénéficié d'un contrat doctoral.

## **Jean-Marie MONNIER**, économiste (Centre d'économie de la Sorbonne, CES),

### Direction de thèses

### Soutenances en préparation (soutenance prévue en 2020)

Hervé BARON *Endogenous theories of money: a critical appraisal* (co-tutelle avec l'université de l'Insubria, Italie).

Agnès PENASSE *Dynamique institutionnelle et justice sociale : un débat au cœur du dispositif de prestation familiale*.

### Thèses en cours (thèse débutée en 2016)

Cédric SOLETTA *L'analyse économique des finances publiques en France au XX*è *siècle : hégémonie académique, mutations politiques*.

Sahra BREAN *International tax evasion study framework of current and future countermeasures: CRS implementation, and blockchain, new rising technology.*

### Thèse en cours (thèse débutée en 2018)

Guillaume ELEZGARAY *Socio-économie de l'évitement de l'impôt : Théories de la justice fiscales et pratiques de la justification.*

[27] Convention industrielle de formation par la recherche en entreprise.

# XII- ANNEXES

*Annexe 1-Plaquette de présentation de l'ISST*

*Annexe 2-Le CSE*

*Annexe 3-Programme du stage Les nouveaux enjeux en matière de salaire et rémunération*

*Annexe 4-Programme et présentation du stage L'évolution du dialogue social dans les TPE*

*Annexe 5-Programme du stage Politiques publiques*

*Annexe 6-Programme et présentation du stage Les frontières de l'entreprise*

*Annexe 7-Programme et présentation du stage Le travail dans les territoires transfrontaliers*

*Annexe 8-Programme et présentation du stage Ecrire ses compétences*

*Annexe 9-Plaquette des Journées de Droit Social 2019*